

Aujourd'hui: Ensoleillé passages nuageux
Minimum 2° Maximum 16°
Demain: Ciel variable
DETAILS PAGE A2



Aujourd'hui

A3 L'EST DE MONTREAL

L'administration municipale investira \$90 millions, au cours des cinq prochaines années, pour raviver l'économie de l'est de Montréal.

A5 NUCLÉAIRE

Les créateurs du deuxième réacteur nucléaire canadien lui prédisent un plus brillant avenir que celui de son prédécesseur, le Candu.

C1 PUBLICITÉ

Des centaines de messages publicitaires auxquels sont exposés chaque jour les consommateurs, une dizaine seulement sont retenus.

E1 CONSOMMATION

Le bon vieux catalogue d'antan n'est pas disparu, il s'est simplement trouvé de nouveaux alliés, particulièrement la télévision.

G1 IRAN-IRAK

Pour venger les 29 enfants victimes du missile iranien tiré sur Bagdad hier, l'Irak menace de détruire des villes iraniennes entières.

Sommaire

Annonces classées..... C6, F1 à F8, G4 à G10
Arts et spectacles Informations..... D1 à D6, D9, D10
horaires..... E11
Bandes dessinées..... F7
Carrières et pro..... D7 à D9
Décès, etc..... G11
Économie..... cahier C
Êtes-vous observateur?..... F1
Feuilleton..... F5
Horoscope..... F2
Le monde..... C1
Mots croisés..... G7
«Mot mystère»..... F8
Quoi faire aujourd'hui..... E11
Télévision..... D1, D2
Vivre aujourd'hui
Alim./Consomm... E1 à E6

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés..... 14

GRERD

CROP. LA PRESSE

LES PROFS SONT COMPREHENSIFS, DISPONIBLES, DEVOUES ET PATIENTS.

N'EN RAJOUTEZ PAS, ON POURRAIT PENSER QUE C'EST ARRANGE AVEC LE GARS DES VUES!



M. Carol Glémaud

Congédié pour avoir exigé une note de service en français

ANDRÉ NOËL

Un ouvrier d'une usine de Pointe-Claire a été congédié après avoir écrit «En français SVP» sur une note de service rédigée en anglais et affichée au-dessus de l'horloge-poinçon.

Le propriétaire de la compagnie Willsup Inc., George William, a demandé lui-même à Carol Glémaud de quitter l'usine, vendredi midi, deux heures après que la note eut été affichée.

M. Glémaud, un machiniste de 36 ans d'origine haïtienne, a dit hier qu'il n'avait pu comprendre toute la note, qui donnait des informations sur les vacances de Noël.

«J'ai écrit: 'en français SVP'. Quelqu'un a apporté la note au bureau du patron. La secré-

taire a tapé et affiché une autre note en français et en anglais.

«Le patron est venu me voir presque tout de suite. Il a plié la première note et m'a dit: 'Toi, Carol, si t'es pas content, t'as qu'à partir d'ici'.

«Je lui ai dit: 'Ce n'est pas une façon de me parler... moi, je voulais seulement une version française'. Le patron m'a répondu: 'Dehors!'.

«J'ai continué à travailler quand même. Quand la sonnerie a sonné pour le lunch, à midi moins dix, le patron est revenu avec mes papiers. Il m'a donné ma formule de cessation d'emploi et des chèques pour mon quatre p. cent de vacances, ma semaine de paye et une autre semaine de pré-avis.»

M. William a confirmé qu'il avait affiché une note en anglais seulement.

«Je n'avais jamais eu de problèmes avant, a-

til dit. Certaines fois, mes affiches étaient seulement en anglais, d'autres fois, elles étaient dans les deux langues. Quand j'ai vu la note et ce qui était écrit dessus, j'ai demandé de la traduire.

«Puis j'ai examiné l'écriture et reconnu la sienne (celle de M. Glémaud). Je suis allé le voir dans l'atelier. Il était seul, je lui ai demandé: 'Pourquoi tu as fait ça (écrit sur la note)? Tu avais juste à me le dire!'.

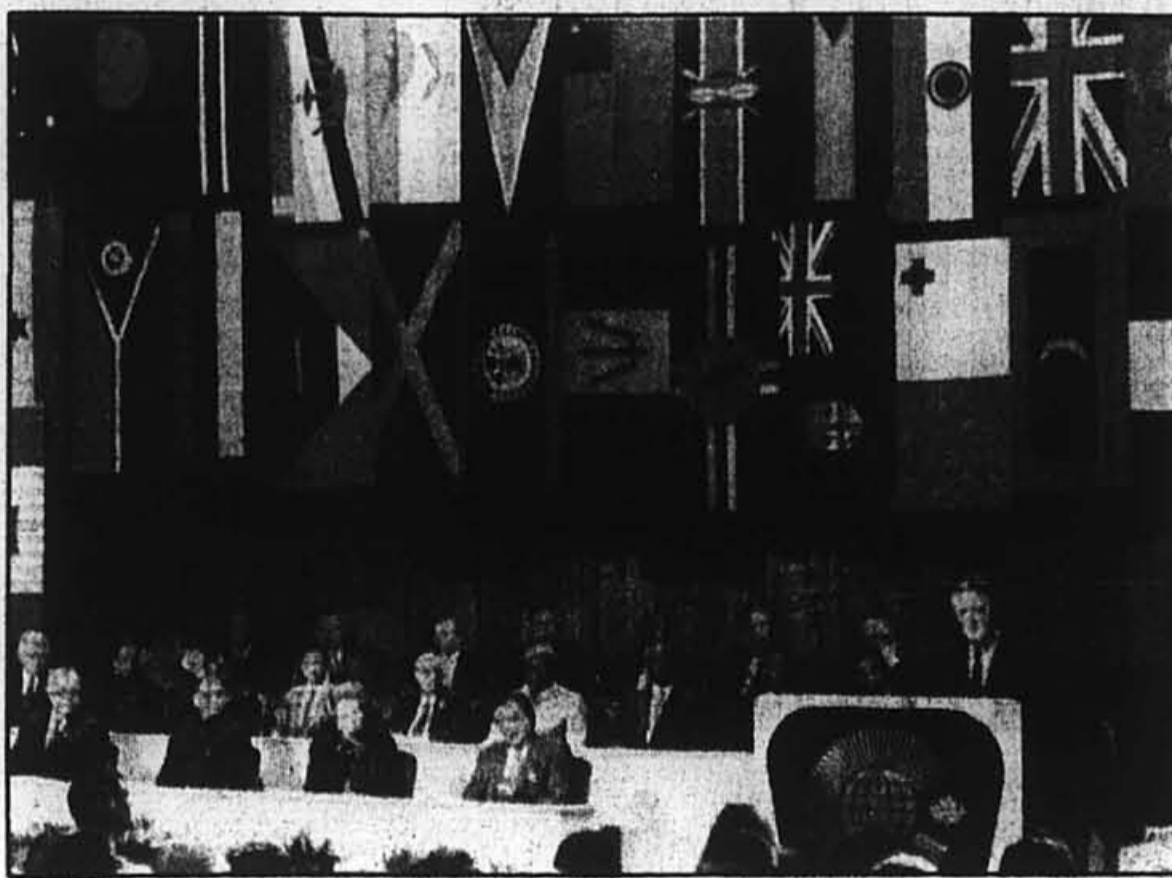
«Il m'a dit: 'T'as pas besoin de me questionner comme ça'. Alors je lui ai dit: 'Si t'es pas satisfait, tu peux sacrer ton camp'. Je lui ai remis ses papiers.»

M. William a dit qu'il avait déjà eu des problèmes avec M. Glémaud, mais il n'a pas précisé lesquels. M. Glémaud a dit qu'il avait toujours été considéré comme un bon employé.

VOIR CONGÉDIÉ EN A 2

Fausse harmonie à Vancouver

Profondes divergences sur l'apartheid mais entente sur l'économie



En sa qualité de président du 28^e Sommet du Commonwealth, c'est au premier ministre Brian Mulroney qu'il est revenu de prononcer l'allocution d'ouverture des débats, hier à Vancouver.

GILLES PAQUIN
envoyé spécial de La Presse
VANCOUVER

Le 28^e Sommet du Commonwealth s'est ouvert dans un climat de fausse harmonie hier à Vancouver, les chefs de gouvernement faisant des efforts évidents pour éviter d'étaler leurs profondes divergences politiques.

Cependant, les sept discours prononcés lors de la séance inaugurale témoignaient d'une convergence totale sur les problèmes économiques, notamment à propos de la dette, de l'aide au développement et du protectionnisme.

Pendant que Margaret Thatcher, isolée dans son rejet des sanctions contre Pretoria, réclamait le «droit à la différence», Brian Mulroney, président du Sommet, dénonçait le «racisme officiel» de l'Afrique du Sud et prônait le maintien des pressions sur le gouvernement de ce pays.

«Les membres du Commonwealth ne parviennent peut-être pas toujours à s'entendre sur des questions difficiles...»

VOIR VANCOUVER EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

GRERD

CROP. LA PRESSE

LES PROFS SONT COMPREHENSIFS, DISPONIBLES, DEVOUES ET PATIENTS.

N'EN RAJOUTEZ PAS, ON POURRAIT PENSER QUE C'EST ARRANGE AVEC LE GARS DES VUES!



Le président du Costa Rica, Oscar Arias Sanchez.

Oscar Arias, prix Nobel de la paix

d'après Reuter et AFP
OSLO

Le prix Nobel de la paix 1987 a été décerné hier au président du Costa Rica, Oscar Arias Sanchez, pour ses efforts en faveur de la paix en Amérique centrale, a annoncé le comité Nobel norvégien.

«Ce sont ses efforts qui ont conduit à l'accord de paix signé à Guatemala le 7 août», a déclaré aux journalistes le président du comité, M. Egil Aarvik. Ce plan a été approuvé par les cinq présidents des pays d'Amérique centrale, qui se sont engagés à travailler à la conclusion d'un cessez-le-feu avec les rebelles et à la mise en place de mesures de démocratisation d'ici au 7 novembre.

«En tant que principal architecte de ce plan de paix, le président Arias a contribué de façon marquante au retour de la stabilité et de la paix, dans une région longtemps déchirée par les luttes et la guerre civile. Il a ainsi poursuivi le travail constructif entrepris par le groupe de Contadora», a expliqué M. Aarvik.

À San Jose, M. Arias a indiqué qu'il partageait moralement la récompense avec ses homologues d'Amérique centrale signataires du plan de paix (Honduras, Nicaragua, Salvador et Guatemala). Il les a invités «à redoubler d'efforts et à ne pas se décourager», dans la lutte pour la paix dans la région.

Dans une allocution prononcée au siège de la présidence, M. Arias, entouré de son gouverne-

ment, a déclaré que «25 millions d'habitants d'Amérique centrale attendaient avec anxiété la paix».

«Maintenant plus que jamais, nous ne pouvons nous permettre de trahir l'humanité toute entière», a-t-il ajouté à l'adresse des autres signataires du plan de paix.

Devant de nombreux journalistes, M. Arias a déclaré que le prix Nobel récompensait en fait «le Costa Rica, mon peuple, parce que je n'ai été que l'interprète de ses valeurs et de ses traditions».

À l'adresse des hommes politiques conservateurs des États-Unis qui, dès l'annonce, ont qualifié de «prématuré» le choix du président Arias par le comité Nobel norvégien, le lauréat a indiqué

VOIR PAIX EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN G 1

Raz de marée libéral au Nouveau-Brunswick

MARIO FONTAINE
envoyé spécial de La Presse
FREDERICTON

Un véritable raz de marée libéral a déferlé hier sur le Nouveau-Brunswick, emportant sur son passage Richard Hatfield et 17 ans d'administration conservatrice.

Le Parti libéral de Frank McKenna a en effet enlevé les 58 sièges de la province, dont celui que le premier ministre sortant, M. Hatfield, représentait depuis 1961 à l'Assemblée législative de Fredericton. Les néo-démocrates, pour leur part, ont perdu le seul siège qu'ils détenaient depuis 1982.

Presque les deux tiers des électeurs néo-brunswickois ont voté libéral: Acadiens et anglophones loyalistes, habitants du nord, du centre ou du sud de la province, catholi-

ques et protestants. On a du reste établi, hier, une nouvelle marque de popularité politique au Nouveau-Brunswick: jamais, jusque-là, une formation n'avait obtenu une telle majorité dans l'histoire de la province.

Les sondages avaient déjà prédit une vague libérale, qui est devenue évidente dès le dépouillement des premières boîtes de scrutin. Quinze minutes ont suffi aux réseaux de télévision pour annoncer que le nouveau gouvernement serait libéral et majoritaire.

Le nouveau premier ministre Frank McKenna y lit un message très clair: les citoyens ont indiqué qu'ils voulaient un nouveau leadership, une nouvelle orientation pour la province, expliquait-il quelques minutes après sa victoire. De fait, cette victoire n'est pas tant celle du Parti libéral sur le Parti conservateur que celle de Frank McKenna sur Richard Hatfield.

Grand perdant de cette élection, celui-ci s'est contenté d'une brève déclaration aux médias, plus pathétique que politique. M. Hatfield s'est présenté seul devant les journalistes, juste le temps de faire ses adieux à cette province qu'il a gouvernée pendant quatre mandats consécutifs.

«Je veux vous dire combien j'ai aimé servir pendant 17 ans les gens du Nouveau-Brunswick, de déclarer M. Hatfield. Je suis absolument désolé comme chef de parti (de ce qui arrive), et j'assume toute la responsabilité de cette défaite majeure pour le parti. Je suis sûr que les gens voulaient du changement, ils ont eu du changement». Et, d'ajouter en français: «Mon amour pour le Nouveau-Brunswick est demeuré constant».

L'une des premières phrases du nouveau

VOIR RAZ DE MARÉE EN A 2

L'ÉCOLE



les devoirs des parents

M. Tan est le parent dont rêvent les profs

-2-

ANDRÉ PRATTE

Les enseignants québécois rêvent qu'un jour, tous les parents seront comme M. Lieng Im Tan. Tous les soirs, M. Tan fait travailler ses deux fils, Tanada et Tanaka, au moins deux heures. S'ils ont fini leurs devoirs plus tôt, il leur fait faire une dictée.

La fin de semaine, Tanada et Tanaka, qui étudient respectivement en secondaire I et en secondaire II à la polyvalente Lucien-Pagé de Montréal, doivent lire deux ou trois heures et écrire un résumé de ce qu'ils ont lu. Des livres sur la science, l'écologie, les animaux. Pas de romans.

Même régime l'été: M. Tan insiste pour que ses garçons lisent régulièrement, et leur fait faire deux ou trois dictées par semaine.

Le respect de l'école

Les enfants trouvent parfois que papa en demande un peu trop, mais pas question pour eux de défier l'autorité paternelle: «Je suis d'accord avec ça, même si quelquefois je le trouve trop sévère», dit Tanaka. «Dans le fond, c'est toujours pour notre bien».

Le respect des parents et de l'école est profondément ancré dans la culture cambodgienne. «Ils ont vu comment je respectais mes parents», souligne le père.

M. Tan exige que ses fils obtiennent au moins 85 p. cent. Sinon, pas de télévision, pas de sorties au restaurant: «Je me punis aussi», dit-il. Tanaka et Tanada ne le déçoivent pas: ils sont toujours parmi les meilleurs de leur classe.

Sur les tableaux d'honneur de l'école secondaire Saint-Luc, les visages asiatiques dominent. La directrice, Mme Louise Hetu, a des étincelles dans les yeux quand elle parle des enfants d'origine asiatique et de leurs parents: «Les parents vénèrent l'école, ils exigent beaucoup de leurs enfants. Et c'est incroyable comment tout ce que les enfants font est bien fait».

«Quand on appelle les parents

VOIR PARENT EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 4

JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

Nouvelles Frontières

FLORIDE 199\$

À PARTIR DE

800 EST. DE MAISONNEUVE (ANGLE ST HUBERT) (METRO BERRI) PERMIS DU QUÉBEC

288-4800

VOL ALLER-RETOUR TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS À COMPTER DU 16 DÉC. TAXE EN SUS

SUITE DE LA UNE



Richard Hatfield PHOTO D'ARCHIVES



Frank McKenna

RAZ DE MARÉE

Raz de marée libéral au Nouveau-Brunswick

premier ministre désigné, M. McKenna, a été de souligner l'apport de son adversaire conservateur à la province: «M. Hatfield a consacré 17 ans de sa vie à servir la population du Nouveau-Brunswick. Il mérite notre respect et notre gratitude», de lancer M. McKenna aux applaudissements de ses partisans.

Selon lui, trois facteurs ont surtout présidé à ce virage radical: l'usure du pouvoir du gouvernement Hatfield, le changement de gouvernement au fédéral qui a vu — là aussi — d'autres conservateurs prendre les commandes des affaires de l'État et, enfin, le rajeunissement du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, que lui-même dirige depuis deux ans et demi.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, pour sa part, semblait plutôt abattu par la défaite. Non seulement George Little a-t-il été incapable de remporter la victoire dans son propre comté de la ceinture industrielle de St-Jean, mais en plus le NPD a perdu le seul siège qu'il détenait depuis les élections de 1982. L'aura Broadbent, ici, n'a pas ébloui.

M. Little, qui avait mené une campagne modeste et réaliste, s'interroge maintenant sur son avenir à la tête de la formation. Mais il ne s'inquiète pas outre mesure pour le parti: «Au Nouveau Parti démocratique, nous sommes habitués à servir d'opposition extra-parlementaire», philosopha-t-il en fin de soirée.

Fait à signaler dans cette élection, les Acadiens, qui avaient commencé à pencher du côté conservateur il y a cinq ans sont massivement revenus à leurs anciennes amours libérales cette année. «Les francophones ont suivi le même mouvement que les autres électeurs de la province», d'expliquer le président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Michel Doucet.

Tournant autour de 70 p. cent, la participation au vote a été plus faible qu'escomptée. La quasi-certitude d'une prise de pouvoir libérale en a peut-être convaincu plusieurs de rester chez eux. Totale,

Manoir Richelieu: la FNC déplore les propos du président de la FPJQ

La Fédération nationale des communications (FNC) déplore vivement les propos du président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), relativement à la requête pour faire témoigner le journaliste Normand Lester, de Radio-Canada, dans l'affaire du Manoir Richelieu.

Dans une lettre à Jean Pelletier, président de la FPJQ, Maurice Amram accuse celui-ci de s'être empressé d'émettre une commu-

cette victoire ne facilitera pas la tâche du nouveau premier ministre dans la formation de son cabinet: tous ne pourront évidemment accéder au conseil des ministres, nonobstant leurs qualités intrinsèques, ce qui risque de provoquer de l'insatisfaction au sein d'un Parti libéral qui a eu plus que sa part de déchéirements au cours des 17 dernières années.

À la dissolution de la Chambre, les conservateurs détenaient 37 sièges, les libéraux 20 et les néo-démocrates, un. Avec 58 députés sur 58, le Parti libéral peut désormais se vanter d'avoir écrit une nouvelle page d'histoire dans cette partie de l'est du Canada.

VANCOUVER

Fausse harmonie à Vancouver

mais ils sont unanimes à dire que cet organisme doit continuer à jouer un rôle important dans la communauté internationale», a dit le premier ministre dans son allocution d'ouverture.

Abordant de front le sujet dominant de cette rencontre, M. Mulroney a ajouté que le Sommet devait rechercher «le plus grand terrain d'entente possible» sur la question sud-africaine, puisque celle-ci menace les fondements même du Commonwealth.

«Nous sommes tous d'accord sur le problème; c'est sur la manière d'y apporter une solution durable que nous avons quelques divergences», a-t-il dit en ajoutant, aux applaudissements nourris des délégués, qu'une société qui s'appuie sur la prémisses selon laquelle certains de ses membres sont inférieurs parce qu'ils sont noirs est une société condamnée à l'effondrement.

L'Afrique du Sud n'est pas le seul pays au monde dont les citoyens subissent l'oppression des autorités, mais c'est le seul pays où le racisme fait officiellement partie intégrante des institutions sociales, a souligné encore M. Mulroney, en manifestant l'espoir que les participants à la réunion de Vancouver s'entendraient sur des moyens de hâter le démantèlement de l'apartheid et de créer un climat de changement en Afrique du Sud.

Pour Margaret Thatcher, les désaccords entre les participants sont bien connus et ils n'ont rien

à gagner à «étaler leurs différences».

«Nous sommes tous d'accord pour dire que l'apartheid est répugnant et que c'est un système qui doit partir», a-t-elle dit. «Il serait donc préférable que le message émanant de notre réunion traduise un accord sur l'adoption de mesures positives pour aider les Noirs sud-africains par l'éducation et la formation».

La délégation britannique a d'ailleurs distribué force documentation sur son assistance aux pays de la ligne de front, \$32 millions sur cinq ans, en vue de les aider à réduire leur dépendance envers l'Afrique du Sud.

La Grande-Bretagne rejoint en cela la plupart des pays du Commonwealth, dont le Canada, mais refuse de les suivre sur le terrain de l'imposition de nouvelles sanctions.

En exerçant ainsi son droit à la dissidence, Mme Thatcher a demandé aux autres chefs de gouvernement de faire preuve de tolérance à son endroit lorsqu'elle exprime ce point de vue.

Manifestant une certaine impatience devant l'immobilisme de Pretoria, le premier ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi, a pour sa part incité ses collègues à accroître les pressions sur le régime sud-africain.

«À Nassau (en 1985), nous avons établi notre ligne d'action, à Londres (en 1986), nous avons entrepris notre marche et ici, à Vancouver, nous devons faire un pas de plus», a dit M. Gandhi, qui a prévenu ses collègues qu'ils ne devaient pas se faire d'illusions et que la solution à ce problème viendrait des Sud-Africains eux-mêmes.

Parmi les autres sujets abordés par plusieurs des conférenciers, on note l'accent mis sur la libéralisation des échanges commerciaux et l'endettement des États du tiers monde.

Mme Thatcher et M. Mulroney ont tous deux souligné que le Commonwealth devait «résister au protectionnisme» et ouvrir les marchés des pays riches aux nations en voie de développement.

Pour sa part, le président Zambien, Kenneth Kaunda, a fait un triste bilan de la situation économique des pays africains, dont les ressources, a-t-il dit, ne cessent de diminuer.

Le chômage augmente, les revenus par habitant tombent et les prix de nos richesses naturelles sont à leur plus bas niveau depuis la Deuxième Guerre mondiale, a dit M. Kaunda. Il a attribué ce phénomène au protectionnisme et aux subventions dispensées par les économies plus fortes.

Enfin, il convient de signaler la sortie de Rajiv Gandhi contre «l'aventurisme» aux Iles Fidji, qui répudie selon lui les valeurs démocratiques et livre le Commonwealth au ridicule. Il a déploré l'odeur de racisme qui a entouré cet événement.

Pour M. Gandhi, le Commonwealth n'est pas «un séminaire qui compare les diverses variétés d'anglais parlées dans le monde», mais une organisation vouée à la paix, à la justice, à l'égalité et au progrès de l'humanité.

Durant l'après-midi, les délégués se sont réunis à huis clos pour traiter des grands dossiers de la politique internationale.

CONGÉDIÉ

Congédié pour avoir exigé une note de service en français

«J'ai commencé à travailler là il y a 11 mois avec un salaire de \$5,50 l'heure; deux semaines après, le patron m'augmentait à \$6,50 et finalement, j'ai eu \$8,50. Je suis aussi devenu responsable d'un département. Alors, on devait sûrement apprécier mon travail».

M. Glémaud a porté plainte à la Commission de protection de la langue française. Selon lui, on lui aurait répondu qu'il n'avait pas beaucoup de recours, étant donné qu'il n'était pas syndiqué et n'avait pas accumulé cinq ans d'ancienneté.

Le Centre de communication des communautés noires de Montréal a émis un communiqué hier pour dénoncer son congédiement.

La compagnie Willsup Inc., créée en 1971, fabrique des joints d'étanchéité. Elle emploie 20 ouvriers, dont huit francophones.



Les parents dont rêvent les enseignants: M. Lieng im Tan et Mme Phon Tan font travailler leurs fils Tanada et Tanaka deux heures tous les soirs, les obligent à lire deux ou trois heures la fin de semaine, et leur donne des dictées même pendant les vacances d'été...

PAIX

Oscar Arias, prix Nobel de la paix

«qu'il y a toujours eu dans l'histoire des gens étroits d'esprit mais que ces gens avaient toujours constitué une minorité».

«C'est le plus beau jour de ma vie», a encore déclaré M. Arias avant d'ajouter qu'il consacrerait le montant du prix (environ \$360000 US) à la création d'une fondation chargée de venir en aide «aux plus pauvres et aux plus déshérités».

Pour sa part, l'évêque auxiliaire de la capitale costariquienne, Mgr Antonio Troyo, a déclaré dans une homélie prononcée avant le discours du président que la «distinction conférée au chef de l'État symbolisait une nouvelle fois le triomphe de David contre Goliath». «C'est le triomphe de ceux qui préchent la paix face à ceux qui ont fait de la guerre une industrie, face à la haine et à la division des peuples».

L'annonce de l'attribution du prix Nobel de la paix au président Arias a donné lieu à des scènes de joie collective dans tout le Costa Rica. Des milliers d'étudiants et de salariés se sont rassemblés spontanément près de la présidence pour ovationner M. Arias.

Le plan Arias, qui a déjà conduit à l'ouverture de dialogues gouvernement-guérilla au Salvador et au Guatemala, a bénéficié de nombreux appuis, dans la région et dans le monde entier. Il y a huit jours, l'Organisation des Nations unies a ainsi adopté une résolution de soutien après le discours prononcé par M. Arias devant l'Assemblée générale à New York.

Une surprenante dynamique de paix s'est emparée de la région dans les quelques semaines qui ont suivi l'adoption du plan. Il est vrai que son promoteur ne s'était pas reposé sur ses lauriers: après avoir réussi à faire adopter son projet au Guatemala, il a proposé sa médiation personnelle et celle de son petit pays pour faciliter la mise en oeuvre de mesures concrètes.

Au Nicaragua, le président Daniel Ortega a voulu manifester très rapidement son intention de tenir les engagements pris par son pays. C'est ainsi qu'il a autorisé la réouverture des principaux organes de la presse d'opposition, le journal La Prensa et la Radio Católica. Un cessez-le-feu — limité et unilatéral — a également été décrété.

Pour favoriser l'ouverture d'un dialogue entre le régime sandiniste de Managua et les contras — rebelles armés et financés par Washington —, M. Arias a proposé la médiation du Costa Rica avant de préconiser celle de Mgr Obando y Bravo, archevêque du Nicaragua. Mais M. Ortega, qui a ouvert un «dialogue national» avec l'opposition légale, s'est jusqu'à présent refusé à rencontrer les représentants des groupes armés.

Dans le cas du Salvador, Oscar Arias a reçu par deux fois les responsables de la guérilla dans la capitale du Costa Rica. Cette médiation a permis l'ouverture, le 4 octobre, d'une négociation entre le président salvadorien José Napoleón Duarte et la guérilla du Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLN).

Bien qu'un long et difficile chemin reste à parcourir, ce dialogue a ouvert la voie à un règlement négocié d'un conflit qui a fait plus de 60000 morts en sept ans.

Au Guatemala, également, un timide dialogue s'est engagé le 7 octobre entre le gouvernement de M. Vinicio Cerezo et la guérilla la plus ancienne de la région. Les réunions, qui ont eu lieu à Madrid, n'ont pas permis d'aboutir à des résultats concrets.

Oscar Arias est connu pour son indépendance de caractère, qui l'a conduit à s'en prendre avec une égale virulence au soutien qu'apporte Washington aux contras du Nicaragua, et aux excès de la gauche sandiniste à Managua. Arias, qui naît le 13 septembre 1941 à Heredia, près de San Jose, vient d'une des riches familles de planteurs de café du Costa Rica. Il se rend aux États-Unis pour y étudier, d'abord la médecine, à

l'université de Boston. Comme beaucoup de Centraméricains de l'époque, il y est fortement influencé par John F. Kennedy pendant la campagne de l'élection présidentielle américaine de 1960.

Se tournant vers les sciences politiques, il poursuit ensuite ses études en Grande-Bretagne, et regagne son pays en 1969. Commence alors sa carrière politique, à l'ombre de son mentor, le président Jose Figueres Ferrer, qui le fait entrer un an plus tard dans son conseil économique.

En 1972, Arias est nommé ministre du Plan et de la politique économique, un poste influent qu'il conservera cinq ans. Il gravit aussi les échelons du Parti de libération nationale (PLN), dont il devient secrétaire général en 1979.

Il abandonne cependant la direction du PLN en 1984, en vue d'en obtenir l'investiture pour l'élection présidentielle de février 1986, qu'il recueille de haute lutte contre Rafael Angel Calderon fournisseur.

PARENT

M. Tan est le parent dont rêvent les profs

allophones parce qu'il y a un problème, raconte M. Guy Paradis, directeur de l'école Ferland à Saint-Léonard, ils s'en occupent tout de suite».

Certes, les méthodes sont parfois fort discutables: «On a encore eu un cas de strappe récemment», regrette M. Paradis. Cependant, «il n'y a pas toujours une tape au bout de la ligne, mais il y a encore l'autorité et les arguments qui font plier les enfants».

Les enfants sont trop gâtés

M. Tan a employé la fessée lorsque ses garçons étaient plus jeunes. Il parle avec une certaine nostalgie des professeurs cambodgiens qui n'hésitaient pas à administrer de petites fessées à leurs élèves: «Un coup sur la main ou sur les fesses, pas fort, juste assez pour que les étudiants continuent de bien travailler». Mais son autorité, c'est évident, repose sur autre chose. «Au Québec, estime M. Tan, les enfants sont trop gâtés».

Ses fils sont d'accord. «Les parents de nos amis québécois passent leur temps à les gâter, à les amener à La Ronde», raconte Tanaka. «Nos parents nous apprennent des choses, ils nous font faire les choses importantes d'abord».

«Nous ne sommes pas plus intelligents», affirme son frère Tanada. «Mais les enfants québécois n'aiment pas beaucoup apprendre plus, leur façon de faire leurs devoirs, c'est le plus vite possible pour pouvoir aller s'amuser».

Les garçons Tan devront continuer de bien étudier s'ils veulent réaliser les... ambitions de leur père. «J'ai déjà prévu tout ça: j'aimerais qu'ils s'orientent vers la médecine».

C'est qu'au Cambodge, où M. Tan compte retourner un jour, il y a pénurie de médecins.

Qu'arrivera-t-il si Tanada et Tanaka veulent faire autre chose? «Ils auront le choix, mais en tant que père, j'ai la responsabilité de l'avenir de mes enfants, et j'aimerais les orienter vers ça».

Qu'en pensent les garçons? «C'est difficile à dire, il y a encore un long chemin devant nous».

Rectificatif

Dans son édition du 29 septembre, La Presse écrivait, dans un article sur les entreprises de l'Est de Montréal, que la vente de Gulf à Ultramar par Petro-Canada avait entraîné une perte d'emplois. Il aurait fallu plutôt parler de la vente par Gulf de ses actifs au Québec à Ultramar. Petro-Canada, elle, avait acheté les actifs de Gulf en Ontario et dans l'Ouest.

Tanada et Tanaka étudient beaucoup, mais ils n'ont rien d'enfants malheureux. Ils aiment beaucoup jouer, ils lisent Astérix; ils disent ce qu'ils pensent: «Je crois plus aux extraterrestres qu'en Dieu», n'hésite pas à déclarer Tanaka devant son père scandalisé.

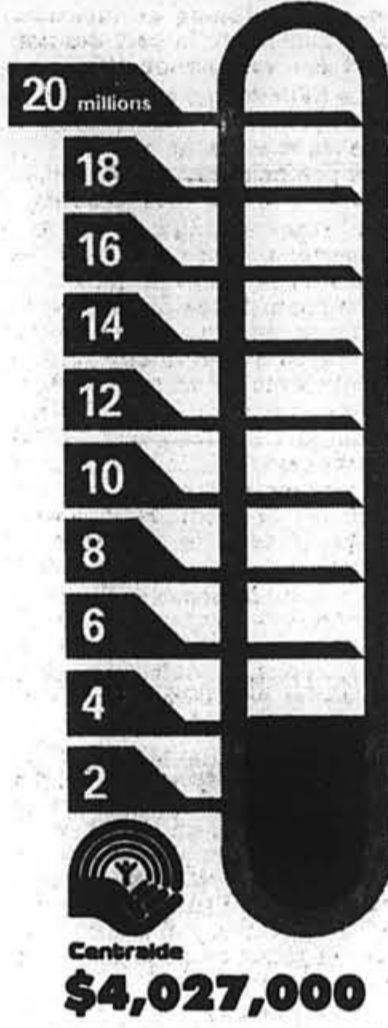
Et ils font du sport. Même que, oubliant un moment la médecine, ils ont songé devenir... joueurs de hockey professionnels!

En un an, prétend Tanaka, «on a vite rattrapé les joueurs québécois».

Mais papa est intervenu: «Il nous a dit que nous n'étions pas assez gros, pas assez forts».

La Presse a rencontré la famille Tan un mardi soir. Tout le long de l'entrevue, les deux garçons, installés à la table de cuisine avec papa et le journaliste, n'ont levé les yeux de leurs livres que lorsqu'on leur posait une question. Tanada faisait un devoir de français. Tanaka avait déjà fait ses devoirs de la journée. Alors, il prenait de l'avance...

DEMAIN: Les familles monoparentales et l'école



Advertisement for La Presse and Croix-Rouge, listing various services and contact information.

Weather forecast (LA METÉO) for Québec, États-Unis, and les capitales, along with a barcode and subscription information for La Presse.

Advertisement for classified ads (LES ANNONCES CLASSÉES) with contact number 285-7111.

\$90 millions pour relever l'économie de l'Est de Montréal

MARIANE FAUREAU

■ Pour contrer le chômage et ranimer l'économie dans l'Est de Montréal, l'administration municipale y investira \$90 millions au cours des cinq prochaines années. Comptant sur l'effet boule de neige, M. Robert Perreault, vice-président du comité exécutif de la Ville, assure que cette mise de fonds devrait entraîner des investissements quatre fois plus élevés du secteur privé, consolider 11 300 emplois et en créer 4 000 autres.

Cet effort financier sans précédent de la Ville s'inscrit dans la foulée du rapport du Comité de relance de l'économie et de l'emploi dans l'Est de Montréal (CREEM). La majeure partie des fonds dégagés est déjà prévue au Plan triennal d'immobilisations, et s'applique à la réalisation de cinq programmes, dont certains sont nouveaux.

C'est avant tout en créant des parcs industriels nouveaux, en rénovant les anciens, en construisant ou rénovant des immeubles industriels, en favorisant la création de «condos industriels» que la Ville de Montréal compte aider à la relance dans l'Est.

Ce genre d'action, en soi, ne crée pas d'emplois, convient M. Perreault, mais il favorise grandement leur implantation. «On crée ainsi un effet d'entraînement, comme ce fut le cas avec l'Opération 20 000 logements. Il existe actuellement une forme de reprise industrielle à Montréal, et le manque d'espace se fait sentir. Il y a donc place pour le développement manufacturier dans l'Est.»

Pour M. Claude Piché, directeur général de la CIDEM, c'est en se basant sur l'expérience passée qu'on arrive à déduire le montant des investissements privés (\$357 millions) et le nombre d'emplois (4 030) qu'entraîne une action municipale de ce genre:

- ainsi, Montréal s'engage-t-elle à créer quatre nouveaux parcs industriels qui augmenteront du tiers la superficie des parcs industriels de l'Est. De plus, elle aménagera la zone industrielle l'Assomption, au sud de la rue Sherbrooke, agrandira le parc industriel Louis-Hippolyte Lafontaine, et remerciera trois zones industrielles dans Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles. Dépense: \$44 millions, dont \$16 millions cette année. On prévoit des retombées économiques de plus de \$200 millions et la création de 2 000 emplois directs;
- à l'intérieur des programmes

Praimont (revitalisation des aires industrielles), Montréal consacrera \$11 millions à la rénovation des infrastructures des zones industrielles Rouen, dans Hochelaga-Maisonneuve, et Duplessis, dans Rivière-des-Prairies. Cette dépense de \$11 millions entraînera la consolidation de 400 emplois et la création de 300 autres;

■ grâce au programme PROCIM (de coopération industrielle) que l'administration Doré a reconstruit, la Ville propose une aide financière pour inciter les entreprises à améliorer ou agrandir des édifices industriels existants. Huit des \$20 millions du programme iront à des industries de l'Est pour subventionner une partie

des coûts de financement des travaux, et rembourser l'augmentation de taxes qui s'ensuit;

■ la Société de développement économique de Montréal (SODIM) est par ailleurs chargée d'appliquer un nouveau programme: Montréal industrie 2000. Elle soutiendra la construction de locaux industriels de petites dimensions sous formes de «condos industriels», de plus en plus en demande. La Ville vendra les terrains à meilleur prix à la SODIM qui fera ensuite profiter les acheteurs d'un escompte, consentira un étalement des paiements et subventionnera la location des espaces pendant deux ans. Il s'agit d'un investissement municipal de

\$2 millions qui pourrait induire \$40 millions d'investissements privés et maintenir ou créer 800 emplois;

■ enfin, la SODIM investira \$25 millions dans la construction ou la rénovation d'édifices industriels pour fin de location, servant ainsi de locomotive auprès des promoteurs privés. Les immeubles seront vendus après la phase de démarrage. On estime pouvoir ainsi créer ou maintenir près d'un millier d'emplois.

Montréal propose enfin à ses voisines, Anjou et Montréal-Est, la création d'une «Société de promotion du développement économique de l'Est de Montréal» pour élaborer une stratégie commune capable d'attirer de grandes entreprises dans l'Est.

Pourquoi tous ces millions pour l'Est de Montréal? Parce qu'on y trouve 22 000 chômeurs et 9 400 assistés sociaux aptes au travail victimes, en partie, des licenciements collectifs des dernières années. Le territoire comprend Rosemont (ancien et nouveau), Hochelaga, Maisonneuve, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles, ainsi que les villes d'Anjou et de Montréal-Est.

Ça ne garantit pas le maintien des emplois, réagit la CSN

■ Le Conseil central de Montréal de la CSN estime que les programmes annoncés par la Ville de Montréal pour la relance économique de l'Est ne garantissent pas le maintien des emplois menacés dans les industries en difficultés. Il convient qu'ils pourront consolider et créer des emplois dans les PME, mais sans toucher les

grandes entreprises de la pétrochimie et du matériel de transport, dont la Vickers.

De plus, le Conseil central espérait que la Ville de Montréal indiquerait plus fermement sa volonté de prendre le leadership afin que les recommandations du CREEM ne restent pas lettre morte aux autres niveaux de gouvernement.

Les prix des billets d'autobus doivent rester bas, dit Doré

ANDRÉ NOËL

■ Les prix des billets d'autobus et de métro doivent être maintenus bas car Montréal compte beaucoup de pauvres, a dit hier le maire Jean Doré, à l'occasion d'une activité de financement de Centrale.

Les maires de quelques villes du West-Island soutiennent que la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal doit augmenter la part des usagers pour éponger son déficit.

La STCUM, qui a un déficit de \$3 millions et s'attend à un manque de revenus de \$17 millions l'an prochain, menace de couper des services d'ici deux semaines.

«La part des usagers est déjà importante, a dit M. Doré au cours d'une entrevue. Quand on nous donne l'exemple typique de Toronto, où elle est plus élevée, on oublie que le revenu personnel disponible y est aussi de 40 p. cent plus élevé qu'à Montréal.»

M. Doré a rappelé que 350 000 personnes vivent sous le seuil de la pauvreté dans la ville de Montréal, soit 40 p. cent de la population la plus pauvre du Québec.

«Les gens ont tendance à l'oublier trop facilement. Même si Montréal va bien, même si le développement se fait de façon extraordinaire au centre-ville, on a beaucoup de pauvres qui n'ont pas d'auto pour se déplacer.»

«Le taux de «motorisation» (le nombre de personnes qui ont des autos) est le double à Toronto. À Montréal, on a un des taux de motorisation les plus faibles en Amérique du Nord, et le plus haut taux d'utilisation des transports en commun. Il faut comparer des poires avec des poires», a ajouté le maire.

Robert Perrault, vice-président du comité exécutif de la ville et président du conseil d'administration de la STCUM, soutient que si les tarifs augmentent plus que l'inflation, les Montréalais vont moins utiliser les métros et les autobus.

«Avec cette solution, on aurait au bout du compte moins de revenus, a dit M. Doré. Il faut voir aussi que ce ne sont pas seulement les usagers qui profitent du transport en commun, mais aussi les automobilistes, les entreprises du centre-ville et les villes de la Rive-sud et de Laval.»

«Entre 10 et 15 p. cent des usagers viennent des banlieues sud et nord et paient seulement le tarif, sans participer au financement des coûts de construction.»

Les revenus de la STCUM proviennent à 33 p. cent de la vente des billets, à 25 p. cent des villes de la CUM et à 44 p. cent du gouvernement provincial. La Société de transport prévoit des dépenses de \$535 millions en 1988.

Les prix de la carte d'abonnement mensuel — \$28,50 — et des billets — un dollar — sont parmi les plus bas parmi les grandes villes nord-américaines. À Toronto, la carte mensuelle coûte \$44.



Les premières millionnaires du Sélect 42

Ce sont deux résidentes de la Côte-Nord, Mmes Georgette Canuel, de Forestville, et Linda Edmond, de Rivière Portneuf, qui sont devenues, au tirage du 10 octobre, les deux premières millionnaires du nouveau jeu sur numéros de Loto-Québec, Sélect 42. Toutes deux mères de familles, les gagnantes, qui misent ensemble depuis le début du Sélect 42, se partagent donc un gros lot de \$2 461 224. Georgette Canuel encaisse pour sa part un lot boni de \$24 612, soit un p. cent du gros lot, puisque la sélection chanceuse, une mise-éclair, a été achetée à l'Épicerie Canuel de Forestville, qu'elle exploite avec son mari.

Accusée d'avoir tué sa fille de deux ans

Presse Canadienne QUÉBEC

■ Au bord de la crise d'hystérie, France Lajoie n'a séjourné que pendant quelques secondes, hier après-midi, dans le box des prévenus, au palais de justice de Québec, le temps d'apprendre qu'elle était accusée du meurtre prémédité de sa fille de deux ans et demi, Sabrina, trouvée étranglée dans une poubelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis lundi soir.

Son avocat, Me Pierre Desruisseaux, a demandé et rapidement obtenu que la jeune femme de 24 ans soit soumise à un examen psychiatrique de trois jours avant de revenir devant le juge.

Suivant Me Desruisseaux, sa cliente était dans un état de choc.

Il y a deux ans, France Lajoie avait perdu la garde de son enfant, qui avait été placée dans un foyer d'accueil à Lévis. Plusieurs fois, elle avait crié sa révolte. A deux occasions, elle avait mis le feu dans des maisons de la rive sud. Une autre fois, elle s'était enfuie avec son bébé.

Malgré tout, elle avait obtenu un avantage, celui de voir son enfant quand elle en sentait le besoin.

Selon la police, c'est la jeune femme qui a elle-même lancé l'alerte en téléphonant au poste de police pour dire qu'elle venait de tuer sa fille.

Les agents ont appelé les responsables de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les avertir du drame. Des employés ont fouillé dans la salle de toilettes qui avait été décrite

par la mère et ont découvert le petit corps dans une poubelle.

Transportée au bloc d'urgence, la petite Sabrina a été réanimée. Mais ses fonctions vitales ne pouvaient être maintenues que grâce aux appareils et elle n'était plus qu'un «légume», plus d'une trentaine de minutes s'étant écoulées entre son étranglement et le moment où on l'a découverte.

Selon la police, la jeune femme se serait rendue chercher Sabrina au foyer d'accueil vers 14 h lundi et aurait fait une balade avec elle, s'arrêtant notamment dans un parc voisin, où elle a joué avec l'enfant. Vers 16 h 45, elle serait entrée à la clinique externe d'orthopédie de l'Hôtel-Dieu, accessible par la porte du service d'urgence.

Commerce de faux tableaux: une fraude de plusieurs millions de dollars

GEORGES LAMON

■ La Sûreté du Québec a perquisitionné chez trois commerçants en oeuvres d'art de Montréal, qui auraient fraudé des clients en leur vendant de fausses oeuvres d'art, à des prix variant entre \$10 000 et \$75 000. On rapporte qu'ils offriraient à des clients d'investir dans l'achat d'oeuvres de peintres réputés.

Ainsi, un denturologue de Magog s'est porté acquéreur d'un faux Léon Ayotte et de certains autres tableaux, tous aussi faux, pour une somme globale de \$50 000. Un médecin de la région de Sherbrooke s'est fait passer pour \$80 000.

Selon un expert, qui a aidé la SQ dans l'enquête qu'elle a entreprise il y a plus d'un an, les fraudeurs auraient écoulé plus d'une centaine de faux tableaux sur le marché du Québec, particulièrement en province.

«Il pourrait s'agir d'une fraude de plusieurs millions de dollars, a estimé l'expert, précisant que celle-ci touchait plusieurs centaines de professionnels: avocats, notaires et hommes d'affaires. La vente de faux tableaux a toujours existé, a encore précisé le spécialiste, mais ce n'est que depuis environ deux ans qu'elle prolifère à une telle échelle. Ce sont surtout des professionnels de l'extérieur de Montréal qui ont été pris au piège, attirés par le fait que ces oeuvres pourraient représenter un excellent abri fiscal.»

C'est à la suite de plaintes faites par des acheteurs frustrés que la SQ a institué une enquête, s'adjoignant des experts versés en la matière.

Les courtiers en oeuvres d'art travaillaient surtout en province par téléphone et offraient ces faux tableaux généralement à des professionnels bien nantis: dentistes, notaires, avocats, médecins, architectes, pharmaciens, denturologues. Au début, on vendait de vrais tableaux mais de valeur pas trop élevée, par exemple \$500. Puis, on offrait de fausses oeuvres de Stanley Cosgrove, Marc-Aurèle Fortin, René Richard, Léon Ayotte, A.Y. Jackson, Umberto Bruni et Soulikias à gros prix.

Un porte-parole de la SQ a précisé, hier à La Presse, que l'enquête, en marche depuis environ un an, avait permis récemment la saisie chez des clients, de 15 faux tableaux de Cosgrove, Ayotte, Umberto Bruni et Soulikias.

Il a invité les amateurs de tableaux à ne pas prendre panique pour autant, puisqu'il y aurait eu de fausses toiles, parmi les pièces vendues annuellement sur le marché québécois.

Des accusations devraient être portées sous peu contre les trois commerçants; d'autres devraient éventuellement suivre. L'enquête se poursuit.

Père condamné pour agressions sexuelles sur sa fille adoptive

JEAN-PAUL CHARBONNEAU SAINT-JÉRÔME

■ Le juge Roger Lagarde a condamné, hier, un homme d'une quarantaine d'années à deux ans moins un jour de prison, après qu'il se fut reconnu coupable d'agressions sexuelles sur sa fille adoptive alors qu'elle n'était âgée que de sept ans, et ce jusqu'à ce qu'elle ait 14 ans.

Selon la version entendue au Palais de justice de Saint-Jérôme, l'alcool et un manque de relations sexuelles avec sa première et sa deuxième femmes ont influencé le comportement du quadragénaire. Avant de rendre sa sentence, le juge Lagarde, de la Cour des sessions de la paix, a tenu compte qu'il avait été établi, lors des audiences, que cet individu avait lui-même été victime d'attentats sexuels alors qu'il était enfant.

Des procédures de divorces doivent être intentées demain par sa deuxième femme, la mère de la fillette concernée. L'accusé n'avait aucun antécédent judiciaire. La loi protégeant les mineurs nous interdit d'identifier ici le prévenu, puisque cela équivaudrait à faire reconnaître l'enfant dont il a abusé.

Ces attentats ont été commis entre 1979 et 1987, et l'inculpé est incarcéré depuis le mois d'août dernier.

Dans son témoignage à huis clos devant la Cour — une partie de sa déposition a cependant été résumée publiquement avant le prononcé de la sentence — la victime a mentionné qu'elle ne voulait pas que son père adoptif aille en prison, mais qu'il subisse plutôt des traitements pour soigner son alcoolisme et ses autres problèmes.

Toutes les parties intéressées dans cette affaire ont souligné qu'elles avaient noté chez la jeune victime une force de caractère comme on voit très rarement chez une adolescente de cet âge.

Dans son plaidoyer, l'avocat de la défense a fait témoigner la soeur de l'inculpé qui a dit pouvoir s'occuper de son frère si celui-ci était remis en liberté. «Il a besoin de soins et je suis prête à l'aider. Ma mère ne veut pas que son fils fasse de la prison, elle veut le faire soigner», a ajouté la jeune femme.

Dans ses propos, le juge Lagarde a souligné qu'il avait devant lui un cas pénible, mais qu'il lui fallait imposer une sentence exemplaire, «car il se produit malheureusement trop de cas semblables de nos jours. Il faut une sentence adéquate», a-t-il enchaîné.

Il arrive souvent que de tels abus aient des suites fâcheuses lorsque les victimes deviennent adultes. «Mais, dans ce cas il est difficile d'évaluer aujourd'hui les séquelles à venir. La victime a une excellente force de caractère. Elle veut que son agresseur soit soigné», a ajouté le magistrat.

En plus de fixer une sentence de deux ans moins un jour, le juge Lagarde a ordonné à l'accusé de consulter, dès sa sortie de prison, une association spécialisée qui pourrait l'aider à orienter sa vie dans le droit chemin, en plus de joindre les rangs des Alcooliques anonymes. De plus, il devra garder la paix durant les trois années qui suivront sa remise en liberté. La Cour lui a aussi ordonné de ne pas tenter de contacter la victime.

SEMAINE DE LA SANTÉ ANIMALE

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER

dans La Presse

le samedi 17 octobre 1987

L'ÉCOLE: les devoirs des parents

Huit règles à suivre pour que vos enfants réussissent à l'école

ANDRÉ PRATTE

Les parents doivent respecter huit grands principes s'ils veulent que leurs enfants réussissent à l'école. Ils doivent: 1) intéresser leurs enfants à l'école, 2) suivre leurs études de près, 3) cultiver chez eux l'autonomie et la discipline, 4) créer un environnement propice à l'étude, 5) être exigeants tout en respectant les capacités de chaque enfant, 6) devenir les complices de l'école, 7) punir et récompenser intelligemment et 8) être à l'écoute de leurs jeunes.

Ces règles, *La Presse* ne les a pas tirées des livres. Elles viennent de suggestions que nous ont faites au cours des derniers mois les nombreux parents et enseignants que nous avons rencontrés. Il ne s'agit pas d'une recette magique; nous savons bien, comme tous les parents, qu'il n'y en a pas. Bien des parents consciencieux voient leurs enfants échouer à l'école.

Mais, si l'on en croit les personnes consultées, les parents mettront toutes les chances de leur côté en suivant les huit règles en question.

Intéresser leurs enfants à l'école

Les enfants étudient si les études les intéressent ou si, au moins, elles leur paraissent importantes. Les parents peuvent faire beaucoup à cet égard. D'abord en parlant le plus souvent possible de l'école avec leurs enfants. M. André Boulrice, père de deux adolescents, raconte que «365 jours par année, on discute de l'école à l'heure du repas».

«Si les parents ne s'intéressent pas à l'école, fait remarquer M. Boulrice, les enfants ne sont pas intéressés».

Les parents doivent s'intéresser aux travaux qu'ont à faire leurs jeunes, être toujours disponibles pour les aider, leur demander de raconter ce qu'ils apprennent. Il ne faut pas que les enfants puissent dire, comme cette étudiante que nous avons rencontrée: «Mon père fait toujours des rénovations, il ne s'occupe pas trop des choses scolaires».

Une mère explique ce qu'elle fait avec sa fille qui est en troisième année: «Je feint d'être ignorante, je lui demande de m'expliquer la racine carrée, je l'obtiens».

C'est facile au primaire, mais c'est aussi possible au secondaire. Mme Denise Drolet, mère de deux adolescents, raconte: «Quand mes enfants ont des recherches à faire, j'aime ça embarquer, fouiller dans des livres, c'est ça ma participation».

Aider ses enfants à faire leurs devoirs, ce n'est pas leur donner la réponse. C'est les mettre sur la piste, s'intéresser assez à leur problème pour qu'ils aient le goût de le solutionner d'eux-mêmes.



Richard Fournier, étudiant à la polyvalente Henri-Bourassa.

Un exemple à ne pas suivre: «Mon père, si tu lui demandes un problème en maths, il va t'écrire une feuille longue comme ça et te dire: Tu montreras ça à ton professeur, il va comprendre».

Un exemple à suivre: «Mon père quand il arrive, il s'attarde à ce que tu fais. Si tu as un problème, avec lui, tu en as pour une heure à chercher!»

Suivre les études de près

En suivant de près les études de leurs enfants, les parents montrent à leurs enfants l'intérêt qu'ils portent à leur éducation, et ils se mettent en position d'être informés et d'intervenir dès qu'il y a un problème.

Suivre les études de près, c'est notamment accorder beaucoup d'importance aux notes qu'obtiennent leurs enfants. Aussi surprenant que cela puisse paraître, tous les parents ne le font pas. «Des étudiants viennent nous voir pour se faire féliciter parce que leurs parents s'en foutent», affirme le directeur de la polyvalente Edouard-Montpetit à Montréal.

Les parents devraient exiger une amélioration là où les résultats sont faibles, mais aussi féliciter leurs enfants pour les bonnes notes et pour les améliorations par rapport au bulletin précédent. Même si la bonne note est en arts plastiques et la mauvaise en mathématiques.

Parmi les parents que nous avons rencontrés, plusieurs se sont plaints de ce que les écoles publiques les informaient trop peu et trop tard de ce qui arrivait à leurs enfants. Par contre, d'autres ont souligné qu'au cours des dernières années, il y a eu une grande amélioration à ce chapitre. Quoiqu'il en soit, dans la mesure où l'école leur donne des moyens de suivre leurs enfants, les parents devraient en profiter.

Les parents devraient, par exemple, participer aux rencontres qu'organisent les écoles pour leur expliquer les règlements et le contenu des cours. Connaissant mieux l'école, ses règlements et son personnel, les parents seront mieux en mesure de comprendre

ce qu'y font leurs enfants et d'en parler avec eux.

Autres instruments mis à la disposition des parents: les carnets de leçons, dans les écoles primaires, et les agendas, dans les écoles secondaires. Les étudiants doivent y noter les travaux qu'ils ont à faire. Les professeurs y écrivent parfois des remarques à l'intention des parents, qui doivent alors les signer.

Si l'enfant étudie bien et a de bons résultats, les parents peuvent laisser tomber la vérification régulière du carnet de leçons ou de l'agenda, lui faisant ainsi sentir qu'ils lui font confiance. Ils devraient seulement y jeter un coup d'oeil de temps en temps, avec l'accord de l'enfant, pour mieux comprendre ce qu'il étudie et pour en pouvoir en parler avec lui.

Par contre, si l'enfant a des problèmes, les parents devraient consulter fréquemment ces documents, et discuter avec lui de ce qu'ils y trouvent. Discuter, c'est-à-dire le convaincre et si nécessaire l'obliger à étudier, mais aussi faire preuve d'un réel intérêt pour les travaux qu'il a à faire et pour ce qu'il apprend à l'école.

Les parents devraient se rendre aux réunions parents-professeurs, surtout si leur enfant a des difficultés. Certes, il faut attendre de longues minutes avant d'entrer dans un bureau et si l'enfant n'a pas de problèmes majeurs, la rencontre ne durera que quelques minutes. Mais en y allant, vous montrez à vos enfants et aux professeurs l'importance que vous attachez à l'école. Si vous avez un jour à discuter d'un problème avec un enseignant, le contact sera plus facile si vous l'avez déjà rencontré.

Cultiver l'autonomie et la discipline

Parents et éducateurs s'entendent pour dire qu'à mesure que les enfants vieillissent, les parents doivent leur laisser une certaine autonomie quant à leurs études. En fait, ils devraient préparer cette autonomie, sans jamais oublier

son pré-requis la discipline, dès le primaire. C'est-à-dire que graduellement, ils devraient cesser de vérifier les devoirs à tous les soirs.

Pour que cela fonctionne, il faut que les parents fassent com-

prendre à leurs jeunes l'importance des études. Une suggestion de Mme Jacqueline Vadnais, mère de trois enfants: «Dès qu'ils nous disent qu'ils ont un rêve, il faut leur faire comprendre que les études, c'est peut-être la façon de réaliser leur rêve».

Sur ce point comme sur les autres, il n'y a pas de méthode miracle. Certains enfants prennent leurs responsabilités dès la troisième année, d'autres doivent être suivis à la trace durant tout le secondaire. Les parents doivent faire l'expérience, lâcher la bride, quitter à la reprendre si des problèmes importants font surface.

Si tout va bien, au secondaire, les parents ne devraient plus contrôler les études de leurs enfants que par le biais des bulletins et des rencontres avec les professeurs. Pas de vérification quotidienne des travaux, pas de minutage des périodes d'étude. L'intérêt qu'ils portent pour les études de leurs enfants devrait être un intérêt-curiosité plutôt qu'un intérêt-surveillance.

Lors de la remise du bulletin, s'ils souhaitent des améliorations, les parents devraient en discuter avec leur enfant, le convaincre qu'il devra travailler davantage ou organiser son travail différemment, lui offrir leur aide, et lui laisser une chance de se rattraper de lui-même.

Si les notes ne s'améliorent pas, si l'enfant, comme cela arrive fréquemment, est incapable de se prendre en main, les parents devront alors resserrer la discipline, en lui expliquant pourquoi.

Chez les Dagenais, les deux filles (secondaire II et III) montent étudier dans leur chambre tous les soirs après souper, environ deux heures, sans que les parents aient à leur dire de le faire. «Ça s'est bâti petit à petit, elles sont comme ça parce qu'on les a éduquées comme ça, elles savent qu'elles ont du travail à faire et elles le font», affirme M. Dagenais.

Créer un environnement propice à l'étude

Dans tous les manuels et brochures préparés par les éducateurs à l'intention des parents, on retrouve quelques conseils relatifs à l'environnement: fournir à l'enfant un coin tranquille pour étudier, fermer la télévision pendant la période consacrée aux travaux scolaires, etc.

Mais un environnement propice à l'étude, c'est plus que cela. C'est un milieu où l'éducation, la lecture, la curiosité, les activités éducatives sont valorisées. «L'enfant c'est une éponge, rappelle un père de cinq enfants M. Jacques Bouvra, il absorbe ce dans quoi il baigne: mon attitude face aux livres, face à l'école, face aux diplômes».

Tel père, tel fils... Si l'on veut que l'enfant lise, il faut lire. «Si le parent est cloué devant la télé mais dit à son enfant: Ne regarde pas la télé, va étudier, ça n'aide pas», souligne Mme Céline Legault, animatrice de cours sur les relations parents-adolescents à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM).

Il faut aussi, comme l'affirme un directeur d'école, «montrer à l'enfant que l'école, c'est plus important que le hockey».

Exigence et respect des capacités de l'enfant

Le point d'équilibre entre les deux attitudes est difficile à trouver. Il est différent pour chaque enfant. Le défi des parents, c'est de bien connaître leur enfant, de déceler et d'accepter ses forces et ses faiblesses même si elles ne correspondent pas toujours à leurs ambitions, d'exiger le maximum mais non l'impossible.

Selon ce que nous ont dit les enseignants, les parents québécois ont tendance à être trop peu plutôt que trop exigeants. «Beaucoup d'enfants sont en difficulté, affirme le directeur-adjoint de la polyvalente Émile-Legault M. Pierre Lambert, parce que leurs parents les protègent trop».

«Ils n'exigent rien d'eux, et ils nous trouvent très exigeants».

Par contre, les enfants dont on exige trop réagissent parfois mal. «Cela entraîne une forme de rejet des études, des troubles de comportement», selon M. Jean-Marie Bouchard, professeur en sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

Pierre Lambert, directeur-adjoint de la polyvalente Émile-Legault.

Il est d'autant plus important d'inculquer tôt ce genre de discipline aux enfants qu'à compter de secondaire III ou IV, nous disent les parents, le contrôle devient presque impossible. M. Pierre Leclerc, père de quatre enfants, explique: «Si les notes baissent en secondaire IV, on a beau l'envoyer dans sa chambre, elle aurait le livre devant elle mais n'aurait pas les yeux dans le livre. Le chantage, ça ne marche plus. Tout ce qu'on peut faire, c'est lui dire que si elle a des échecs, c'est elle qui va payer pour».

Créer un environnement propice à l'étude, c'est faire de celle-ci quelque chose d'intéressant, d'utile, d'amusant. Les professeurs peuvent donner aux parents toutes sortes de trucs pour aider leurs enfants dans leurs apprentissages tout en s'amusant avec eux.

Un exemple: dans une série de brochures destinées aux parents du primaire, la CÉCM fait les suggestions suivantes aux parents d'élèves de sixième année qui veulent leur faire travailler leurs mathématiques: leur laisser le soin de vérifier les factures d'épicerie et d'estimer le coût de petits achats, leur faire calculer la surface à couvrir lors de la pose de tapis ou de papier peint, leur proposer d'avoir un cahier dans lequel ils inscriraient les statistiques de leur équipe favorite et calculeraient les moyennes.

Il ne s'agit pas de forcer l'enfant à faire tout cela, mais de lui en donner l'idée, de lui confier des tâches utiles qui mettent ses nouvelles connaissances à profit. L'enfant sera d'autant plus intéressé à ses études s'il sent qu'elles servent à quelque chose.

«C'est comme le parent qui veut que son enfant joue dans la Ligne nationale de hockey. Si l'enfant n'a pas les habiletés, cela ne fera que lui souligner son incompétence».

Doit-on exiger 90 p. cent en mathématiques d'un enfant qui n'y entend rien, mais qui a de toute évidence un don pour les sports? La directrice de l'école secondaire privée Notre-Dame-de-Lourdes Suzanne Fortin estime que non: «Ici, on les encourage à développer leur talent particulier, dans le sport par exemple, et on exige qu'elles respectent les minima scolaires requis».

Un parent de la rive-sud, M. Pierre Leclerc, affirme que «réussir c'est donner le maximum, si pour l'enfant le maximum c'est 75 p. cent, c'est ça réussir».

«Ce n'est pas en tirant sur une plante qu'elle pousse plus vite», dit M. Jacques Bouvra, père de cinq enfants. «C'est en mettant de l'engrais, en bêchant autour, en l'arrosant».

Devenir les complices de l'école

Il peut arriver que les parents soient en désaccord avec des mesures prises par l'école ou avec les méthodes utilisées par un enseignant. Ils ont le droit et le devoir d'en discuter avec la direction ou avec l'enseignant. Mais ils doivent éviter de critiquer l'école devant les enfants.

M. Michel Ménard, directeur-adjoint de la polyvalente Gérard-Fillion explique: «Quand le prof met quelque chose dans l'agenda et que le parent réagit en disant 'lui y commence à être fatiguant', l'étudiant le retient, l'autorité de l'enseignant est sapée».

Le père de deux élèves de l'école de la Petite-Bourgogne M. Jean-François Sagala critiquait l'école «à la planche» devant son enfant. Ses idées sur l'école ont changé après qu'il se soit impliqué dans le comité de parents. «Du fait que j'aie changé de vocabulaire, mon enfant trouve l'école plus facile».

Tous les éducateurs nous l'ont dit: seule une alliance entre l'école et les parents peut venir à bout des problèmes de comportement ou d'apprentissage d'un enfant. «Ça ne donne rien d'établir un système de retenues, explique M. Ménard, si les parents refusent que leur enfant reste plus tard à l'école».

De plus, en aidant leurs enfants à faire leurs devoirs, les parents devraient respecter les méthodes d'enseignement d'aujourd'hui, même si elles leur paraissent étranges. S'ils ne le font pas, ils risquent de semer la confusion chez l'enfant. «Quand tu arrives à l'examen, constate un parent, si tu n'as pas la méthode du prof, tu n'as pas les notes».

Il faut avouer que la tentation est forte de faire profiter ses enfants de ses bonnes vieilles méthodes. «Pour faire des divisions, ça prend à mon garçon la moitié d'une feuille», s'exaspère un parent. Mais en parlant aux professeurs, en participant aux réunions qu'organisent les écoles



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Manon Leclerc, étudiante à l'école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes

pour leur expliquer ce qu'on enseigne aux enfants, les parents se reconcilient souvent avec les méthodes d'aujourd'hui.

Au parent qui, comme cela arrive souvent, est incapable d'aider son enfant parce qu'il ne comprend pas la méthode utilisée par le professeur, Mme Claire Berthelet, conseillère pédagogique à la CÉCM, fait la suggestion suivante: «Chargez l'enfant de demander l'information au professeur et de venir vous l'expliquer par la suite. Comme il va avoir à vous l'expliquer, il sera encore plus attentif à ce que lui dit le professeur».

Punir et récompenser intelligemment

«Est-ce que ça existe encore des parents qui vont couper le ski la fin de semaine parce que l'enfant a échoué en physique?», se demande, nostalgique, M. Louis Venne, directeur des services pédagogiques de l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Les parents ne sont pas aussi sévères qu'ils l'étaient autrefois. Plusieurs éducateurs le déplorent.

Même des enfants s'en plaignent. Richard Fournier, 14 ans, étudiant à la polyvalente Henri-Bourassa de Montréal, regrette que sa mère ne soit pas plus sévère: «Des fois elle me dit que si je ne fais pas telle chose, je n'aurai pas mon argent pour la fin de semaine. Je ne le fais pas, et j'ai mon argent quand même. C'est comme si ça ne la dérangeait pas...»

Les parents, eux, expliquent que les enfants ne sont plus aussi dociles qu'autrefois. Mme Johanne Martin, enseignante et parent de la rive-sud de Montréal: «Les enfants ont appris dès le primaire à s'exprimer, à discuter. On leur parle des grands principes de justice, et à sept ans ils te disent que

telle chose n'est pas juste. Le parent est obligé de négocier».

Les récompenses («Si tu as 90 en physique, tu auras une paire de skis») et les punitions font encore partie de l'arsenal des parents, mais ils les utilisent avec plus de circonspection. Elles sont encore efficaces, si l'on en croit Manon Leclerc, étudiante de secondaire V à l'école privée Notre-Dame-de-Lourdes: «L'an dernier, quand mes notes ont baissé, mes parents m'ont interdit de voir mon ami pendant un mois. Je te dis que pendant ce temps-là, tu te forces!»

Encore ici, pas de recette miracle, un équilibre à trouver. Diane Leclair, conseillère pédagogique à la CÉCM, souligne que récompenses et punitions ne devraient pas être disproportionnées. Et les récompenses ne devraient pas toujours être matérielles; parfois, des félicitations, un geste d'affection suffisent.

Et quoiqu'on fasse, il faut parler avec l'enfant, lui expliquer son point de vue et écouter le sien.

Être à l'écoute de ses enfants

«Souvent les problèmes d'un enfant à l'école ne sont qu'un symptôme des problèmes qu'il a à la maison», estime Mme Denise Desmarchais, coordonnatrice de l'éducation populaire à la CÉCM.

Il sera difficile à des parents d'inciter leurs enfants à étudier, de les encadrer avec succès, s'ils n'établissent pas avec eux une relation de dialogue, de confiance, d'amour et d'amitié. Les parents doivent s'intéresser aux études de leurs enfants, oui, mais aussi aux autres choses qui les passionnent. Ils doivent leur parler, mais aussi les écouter. En langage à la mode, cela s'appelle «être à l'écoute».

Mme Céline Legault, qui donne des cours sur les relations parents-adolescents à la CÉCM, fait remarquer: «Quand un adolescent envoie son père promener,

ça ne vient pas du jour eu lendemain. Souvent, le parent pense qu'il écoute son enfant, mais il fait juste passer son message».

Mme Desmarchais raconte: «La veille d'un examen, ma fille s'est mise à me parler d'un gars dont elle avait appris ce jour-là qu'il allait se faire transformer en fille. On a parlé de ça une bonne heure. Pour elle, c'était bien plus important que son examen. J'aurais pu la forcer à étudier, mais elle me disait qu'elle était prête».

Comme nous l'a dit M. Pierre Lambert, directeur-adjoint de la polyvalente Émile-Legault, qui parlait des relations difficiles qu'il a avec une de ses filles: «Je ne voudrais rien pour l'encadrer, elle ne m'écouterait pas si j'ai de la misère à lui faire comprendre que je l'aime».

Le Candu a un petit frère: le Slowpoke

Lancé aujourd'hui, le mini-réacteur est 60 fois moins puissant que son aînée

CAROLÉ THIBAUDEAU
Envoyée spéciale de La Presse
WINNIPEG

Un deuxième réacteur nucléaire canadien, le *Slowpoke*, est lancé dans l'arène commerciale ce matin, après 15 ans de travaux soutenus. Les ingénieurs qui l'ont conçu lui présentent un avenir plus brillant que celui du malheureux Candu, que le Canada ne parvient toujours pas à imposer sur la scène internationale. Aucun Candu n'a en effet été vendu depuis 1981.

Dans l'établissement de Recherches nucléaires de Whiteshell, en banlieue de Winnipeg, les pères du *Slowpoke* doivent ce matin présenter le petit frère du Candu au ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, ainsi qu'à des représentants de l'industrie venus de différents points du pays. On attend même des délégués de Chine et de Hongrie.

Les ingénieurs, qui travaillent sur le *Slowpoke* depuis 1972, ont adopté la principe du «small is beautiful». Le *Slowpoke* est un mini-réacteur thermique, d'une capacité de 10 mégawatts thermiques, soit soixante fois moins qu'un réacteur Candu, qui peut fournir 600 mégawatts électriques. Suivant un calcul théorique, 60 *Slowpokes* peuvent fournir autant de kilowatts qu'un Candu, à un coût deux fois moindre. Le Candu est cependant destiné à produire de l'électricité, alors que le *Slowpoke* se destine essentiellement au chauffage à l'eau chaude. Il se veut tout indiqué pour chauffer de petites agglomérations qui ont besoin d'une source d'énergie autonome, comme les communautés éloignées, les centres commerciaux, les bases militaires, les hôpitaux et les universités.

Le cœur du réacteur n'est pas plus gros qu'une bonne valise, et repose au fond d'un puits de six mètres de diamètre par treize mètres de profondeur. Il se compose de 32 grappes d'uranium légèrement enrichi, c'est-

à-dire contenant 3 p. cent d'uranium 235, alors qu'il n'en contient que 0,7 p. cent dans la nature. Les contours de béton contiennent une eau naturelle qui circule dans la piscine sans l'apport d'une pompe. Un circuit d'eau arrive de l'extérieur de la piscine recueillir la chaleur pour ensuite l'échanger avec l'eau en provenance des édifices à chauffer. L'eau qui repart du *Slowpoke* en direction des édifices est à environ 80, 85 degrés C.

Le marché s'annonce intéressant

«Le mini-réacteur nucléaire *Slowpoke* devrait se tailler une bonne place dans l'industrie autour des années 90, soutient M. Gerry Lynch, physicien à la Société de recherches d'Énergie atomique du Canada. Des pays qui se développent rapidement, comme la Corée et la Chine considèrent que ce système de chauffage urbain est un moyen de limiter les problèmes d'environnement attribuables aux combustibles fossiles, sans oublier les coûts reliés au transport de l'énergie. Le marché est là et le Canada est le premier à offrir un produit du genre, affirme M. Lynch. Même s'il sera sûrement imité par d'autres pays, il peut compter sur une bonne longueur d'avance.

Mais avant d'exporter leur système, les ingénieurs d'Énergie atomique du Canada veulent démontrer, par le biais des installations inaugurées aujourd'hui à Whiteshell, que le *Slowpoke* n'a pas son pareil pour chauffer à l'eau chaude des bâtiments industriels et commerciaux.

Un générateur de 10 mégawatts peut en effet chauffer un ensemble d'immeubles de 1,5 million de pieds carrés. Sa durée de vie est d'au moins 25 ans; et il faut y ajouter environ 800 kg de combustible tous les trois à quatre ans.

Sept universités canadiennes expérimentent déjà le nouveau réacteur depuis 1985. L'École Polytechnique de Montréal, notamment, l'utilise non pas à des fins de chauffage mais pour générer les neutrons nécessaires à sa recherche.

Les premiers dans l'industrie en 1990

ÉAC négocie actuellement avec plusieurs organismes intéressés à utiliser la technologie du *Slowpoke*. Un contrat signé avant la fin de 1987 permettrait aux premiers mini-réacteurs commerciaux d'entrer en fonction pour l'hiver 1990-91.

Les pères du *Slowpoke* estiment qu'il y a un marché pour vendre en-

tre cinq et dix mini-réacteurs par année. Le coût se situera entre \$5 millions et \$10 millions par installation.

L'énergie du *Slowpoke* coûte moins de deux cents de kilowatt-heure thermique, ce qui, selon les chercheurs, est moindre que les énergies concurrentes, le gaz naturel et le mazout. À \$10 le baril, le kilowatt-heure fournit à partir de gaz naturel vaut deux cents.

Mais cette nouvelle technologie, qui agrandit le créneau que se taille le nucléaire au sein de nos sources d'énergie, obtiendra-t-elle l'assentiment de la population canadienne, pas très portée sur l'utilisation de l'atome? «Nous avons un gros travail d'éducation à faire auprès de la population, répond à cela M. Lynch. Le *Slowpoke* ne nous restitue que 32 grappes d'uranium tous les quatre ou cinq ans, ce qui est peu, comparé au Candu avec ses 4 200 grappes par année. De plus, l'eau de la piscine n'est pas sous pression et elle n'est pas radioactive, ce qui ramène pratiquement à zéro les risques d'accident. De plus, la protection contre les radiations est assurée par les propriétés de l'appareil. Elle ne dépend pas de complexes dispositifs de sécurité ni de l'intervention d'un opérateur.

La négociation reprend à The Gazette

La conciliation a repris hier entre le quotidien anglophone *The Gazette* et le syndicat qui représente 250 de ses salariés, dont 57 pressiers en lock-out depuis plus de trois mois. Le journal attend une nouvelle proposition syndicale sur le plancher d'effectifs, un point d'accrochage majeur.

Au moment de mettre sous presse, rien n'avait transpiré de la dernière rencontre.

Les pressiers, préposés à l'entretien et manutentionnaires de papier sont en lock-out depuis le 10 juillet. Les employés de la salle de distribution sont en grève depuis le 14 août. Tous sont membres de la section 41M du Syndicat des communications graphiques.

Depuis le début du conflit, le journal est publié à l'aide de personnel cadre.

Dans une pleine page de publicité, hier, dans le quotidien anglophone, son éditeur Clark W. Davey, faisait le point sur le conflit de 14 semaines. Il s'en prenait au syndicat pour certains incidents récents, dont le saccage du bureau dans le West Island la semaine dernière par des personnes qui portaient des pancartes de la FTQ. Les dommages sont évalués à plus de \$3 000. Le syndicat a nié toute responsabilité.

Samedi, *The Gazette* avait obtenu une injonction interdisant aux syndiqués impliqués dans ce conflit, à leurs sympathisants et à la FTQ «d'investir» les cinq bureaux régio-

naux ou de tenter d'intimider les employés de ces bureaux. L'injonction n'interdit pas les piquets de grève.

Le syndicat demande le maintien des conditions de travail prévues dans la convention collective émise en juillet dernier. L'employeur, selon le syndicat, par le biais de ses demandes de concessions, veut faire reculer le contrat 40 ans en arrière. Les principaux points en litige sont la sécurité d'emploi, la «juridiction» syndicale, la sous-traitance, l'ancienneté et le plancher des effectifs.

Au début du mois, la FTQ avait lancé une vaste campagne de boycott contre le quotidien et les annonceurs qui y insèrent leur publicité commerciale.



Gérald LeBlanc

La patrie d'aujourd'hui

«Bene merenti de patria» lit-on sur la médaille accompagnant le prix Olivar-Asselin qui vient de m'octroyer la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

C'est un grand honneur d'être «méritant de la patrie», surtout quand elle est petite et fragile comme la nôtre, cette communauté qui défie l'histoire et la géographie pour maintenir une société française dynamique dans le grand continent anglophone de l'Amérique du Nord. La patrie d'aujourd'hui, campée dans une réalité différente de nos souvenirs nostalgiques et de nos rêves utopiques.

Quand on est journaliste, c'est aussi fort agréable de se trouver en compagnie d'Olivar Asselin qui, en son temps, a pratiqué ce métier avec courage et talent. Tout comme les 28 collègues dont le nom figure déjà dans la liste sur laquelle on vient d'ajouter le mien, de René Lévesque à René Lecavalier, de Judith Jasmin à Lysiane Gagnon, de Jean Paré à Claude Beauchamp...

Chacun son métier, dit le vieil adage. Si j'ai bien mérité de la patrie c'est, je l'espère, en pratiquant le métier de journaliste, qui m'a amené à écrire une chronique sur la vie montréalaise.

Tellement riche et diversifiée cette vie de la métropole qu'on ne peut le plus souvent qu'en effleurer les manifestations, on tentant maladroitement de prendre le pouls à un cœur métropolitain qui bat dans tous les sens, de l'Oratoire au Stade olympique, du centre-ville à Brossard, de l'hôtel de ville au Metropolis, de la Chambre de commerce au Conseil central de la CSN, de Jean Doré au roi des clochards.

C'est en tâtant le pouls montréalais que j'ai été amené à parler souvent du nouveau climat de concertation qui pousse les gens à se serrer les coudes (la conférence Défi Montréal, qui se tient aujourd'hui en est un bel exemple) pour que Montréal retrouve une place primordiale sur l'échiquier économique canadien.

Face cachée de ce nouveau courant de confiance et de prospérité, une tranche grandissante de notre société trouve de moins en moins sa part de la richesse collective. C'est le drame des pauvres, des sans-abri, des jeunes errants, des mal logés, des déficients mentaux jetés à la rue... un drame qui m'est aussi apparu comme un trait marquant de la vie montréalaise, en cette fin de siècle.

Comme toujours et comme partout, la ville continue à se faire et à se défaire: on démolit et on construit. Une chose semble cependant avoir changé: l'émergence d'une nouvelle volonté de ne plus laisser au hasard, souvent aidé par les intérêts commerciaux à courte vue, l'aménagement de la cité, particulièrement de son cœur qu'est le centre-ville. Ce nouveau souci de rehausser la tenue de Montréal m'est donc apparu comme un autre point fort de l'actualité.

Ce n'est toutefois pas seulement le contour physique, mais le tissu humain lui-même qui subit une profonde transformation à Montréal. Vietnamiens, Haïtiens, Turcs, Tamouls, Latino-Américains ont en effet pris la relève des immigrants européens comme nouveaux Québécois, qui représenteront bientôt un Montréalais sur trois, en attendant que ce soit un sur deux. Situation nouvelle et explosive, comme en font foi les manchettes depuis deux ou trois ans.

C'est en observant ce nouveau mélange humain de Montréal que notre éternel problème linguistique m'est sauté aux yeux. Pendant qu'à Québec, notre gouvernement se penchait sur les moyens à prendre pour étendre l'influence de l'anglais à Montréal, je déchiffrais des messages bien différents dans les rues de notre métropole.

J'y voyais les nouveaux arrivants s'allier tout naturellement aux anglophones comme partout ailleurs au Canada; j'y rencontrais des commerçants grecs refuser de me parler français, sous prétexte que je ne parlais pas grec. J'y voyais des petits Coréens et Philippins de Brossard m'accuser d'être contre les minorités parce que je leur demandais de fréquenter l'école française. On dit que le bilinguisme est toujours une étape transitoire avant le triomphe de la langue dominante; à Montréal de plus en plus de commerçants sautaient l'étape transitoire en passant directement de l'affichage unilingue français à l'affichage unilingue anglais. J'y voyais les statistiques confirmer, qu'à Montréal, deux jeunes immigrants sur trois fréquentent les collèges anglais.

Bref, je constatais sur le terrain qu'une perception répandue de la situation montréalaise convenait fort bien à la puissante troika anglophone (Alliance-Québec, le PSBGM et *The Gazette*), mais risquait de replonger la majorité francophone dans les affres de l'insécurité collective. C'est ce que j'ai essayé de décrire dans ma chronique de la vie montréalaise.

Je présume que la SSJB veut honorer ce témoignage journalistique et patriotique avec le prix Olivar-Asselin. J'en suis fort heureux car le patriotisme, comme le sens de la famille et l'amitié, constitue une vertu que je tiens en très haute estime.

Ce qui ne me fait aucunement un tireur d'épée de la SSJB, ni un récupéré réduit à la défensive. J'entends en effet continuer d'affirmer, sans haine mais avec franchise, ma conviction que le Québec ne survivra pas comme société française si les anglophones conservent le droit d'assimiler les immigrants et d'évoluer à Montréal comme ils le font à Toronto. Au-delà des pétitions de principe que tous acceptent, nous sommes en effet ici en présence de visions diamétralement opposées et irréconciliables du Québec. J'entends continuer de le dire.

Je n'aurais jamais accepté le prix Olivar-Asselin s'il venait d'un parti politique, qu'il soit rouge ou bleu, qu'il soit libéral, péquiste ou néo-démocrate. La SSJB est différente. Elle se présente comme la société nationale des Québécois francophones.

Plus que jamais nous avons besoin d'une telle société, étant donné notre statut schizophrénique de majoritaires dans un petit coin de pays et de minoritaires dans un grand continent. À la condition que cette société s'efforce vraiment de rallier la majorité et s'abstienne de traiter les étrangers avec haine et intolérance. À la condition qu'elle soit ferme certes, en combattant avec acharnement ceux qui mettent la famille en péril, mais aussi dynamique et efficace. À la condition qu'elle comprenne enfin que les Turcs et les Vietnamiens, les Chiliens et les Haïtiens, sont aussi des Québécois de première classe et peuvent aussi être membres à part entière de notre société francophone.

Il fallait sans doute une femme à la présidence, Nicole Boudreau, pour que la SSJB retrouve enfin le langage et l'ouverture qui lui permettront de rassembler tous les membres de la famille.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Institut de beauté Nathalie Grandoit

ESCOMPTE
20%
20%
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ESCOMPTE DE 20% SUR TOUS LES TRAITEMENTS DU MOIS D'OCTOBRE

Soins du visage
Manucure
Épilation
Cellulite
Soins du corps
Soins des jambes
Electrothérapie



425, rue Sherbrooke est, suite 12 285-6445

LPS ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, ALLEMAND, PORTUGAIS.

- Méthode ultra-rapide
- Prix très raisonnables
- Garantie écrite

Montréal
C.P. 713
Place Bonaventure
H5A 1C8

878-2821

Best Business Award 1986/7 Prix du Meilleur Commerce

FAIRE DE VÉRITABLES VINS

une réalité!

PUR VIN un moût (jus) de raisin européen, uniquement réfrigéré, indispensable à l'élaboration d'un vin de qualité.

✓ **FACILE:** Il suffit de laisser fermenter dans un endroit à la température ambiante.

✓ **ÉCONOMIQUE:** Le prix de revient de votre vin, 1 50 \$ la bouteille.

✓ **SUCCÈS ASSURÉ:** La qualité des vins obtenus avec **PUR VIN**, se compare aisément avec des vins importés, vendus entre 8 00 \$ et 15 00 \$ la bouteille.



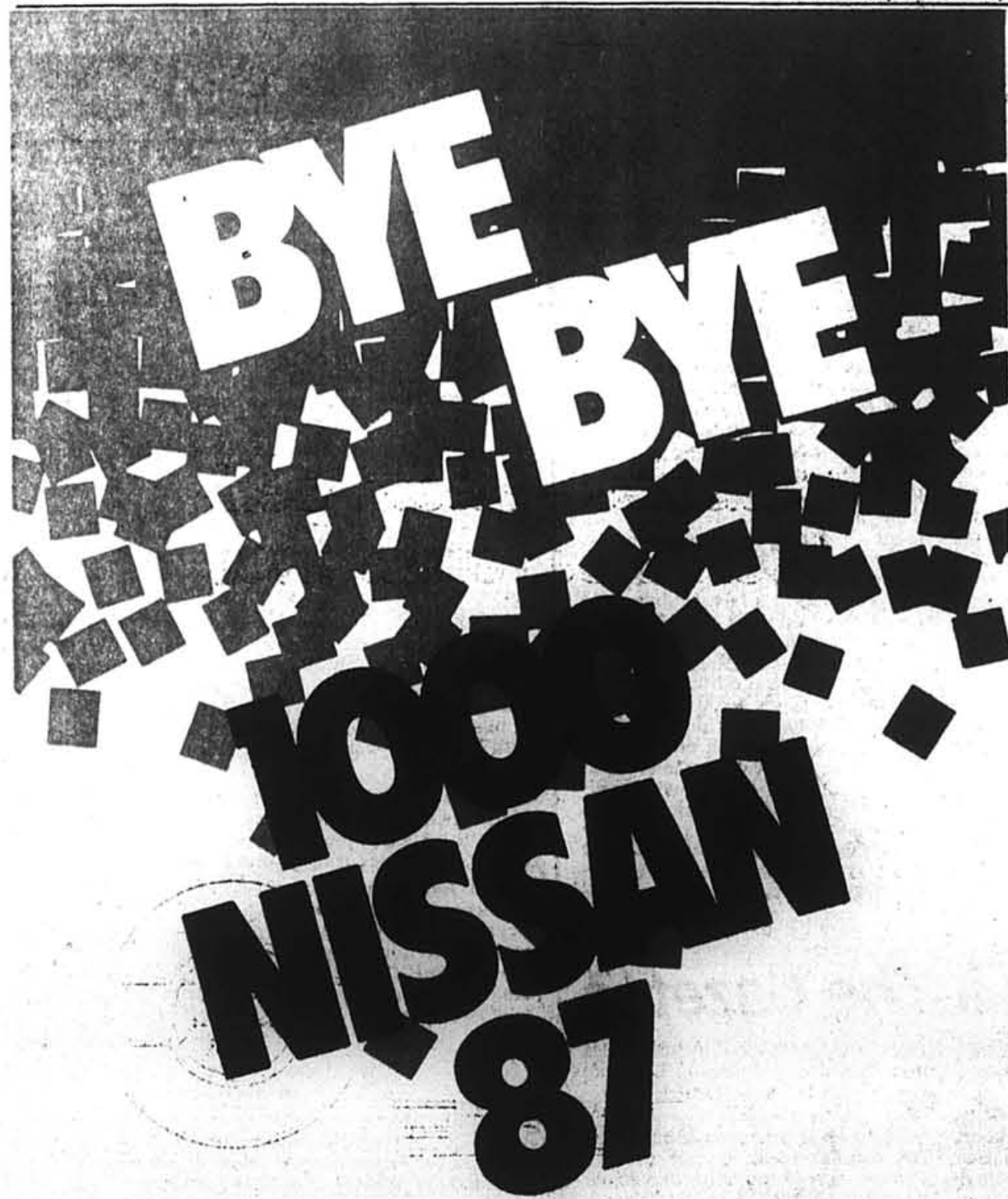
PAUL BOURGET INC.
1265, boul. O'Brien, St-Laurent, Montréal.
(514) 747-3533

Négociant et importateur de moûts et d'équipements en vinification.

Vente au détail et en gros.

Les moûts PUR VIN disponibles:

Montréal	L'Annonciation	Sherbrooke	Ste-Thérèse	St-Hyacinthe
Drummondville	Rosemère	St-Bruno	St-Hubert	Ste-Agathe
Québec	Delson	St-Jérôme	St-Nicolas	Ste-Rosalie
Baie-Comeau	Montmagny	Ste-Croix	St-Julias	



Le nouvel an de l'automobile approche...
et les Pros offrent des

RABAIS- CADEAUX!

JUSQU'À
3 000 \$

Air conditionné
Toit ouvrant
Plaques d'immatriculation
Taux d'intérêt réduit
1 000 \$ de rabais
et bien d'autres choses!

1987 a été une excellente année pour Nissan.
C'est pourquoi nous vous invitons à venir célébrer avec nous.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Venez profiter de rabais spectaculaires
sur tous nos modèles 87. On négocie et on fête.

Les rabais-cadeaux sont dans les autos!

Rien n'est laissé au hasard!
Il y a un des rabais-cadeaux dans
chaque véhicule, certains valant
jusqu'à 3 000 \$. Il vous sera présenté
avant la signature du contrat.
C'est la façon des Pros de remercier
leurs clients.



LES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

LABELLE NISSAN
BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120
ALEXANDER NISSAN
ST-LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gascon 477-1444
CHOMEDEY NISSAN
LAFAL
2465, boul. Labelle 682-4400
BELLEMARE NISSAN LTÉE
MONTRÉAL
10305, avenue Papineau 382-2780
BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
LA SALLE
7550, rue Broadway 366-8931

BRUCY AUTO INC.
VAUDREUIL
900, boul. Harwood, route 342
455-1434
CITÉ NISSAN MONTRÉAL
3500 ouest, rue Jean-Talon 739-3175
CENTRE-VILLE NISSAN
2085 ouest, rue Ste-Catherine 932-6677
BAILLARGEON NISSAN INC.
LONCUEUIL
760 est, rue Saint-Charles 677-8953
GARAGE DUMOULIN LTÉE
Saint-François, LAFAL
8115, boul. Levesque 665-7450

FAIRVIEW NISSAN LTÉE
POINTE-CLAIRE
345, boul. Brunswick 697-9141
AUTO GOUVERNEUR INC.
LAFAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650
MANOIR NISSAN INC.
REPENTIGNY
225, boul. Briën 585-5824
MERCIER NISSAN INC.
MERCER
55 ouest, St-Jean-Baptiste 691-9541
GARAGE MODELAUTO INC.
POINTE-AUX-TREMBLES
12230 est, rue Sherbrooke 645-4566

ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE
SAINT-EUSTACHE
801, boul. Souvère 472-8666
ST-LÉONARD NISSAN INC.
SAINT-LÉONARD
7770, rue Colbert 374-4421
METRO NISSAN INC.
LACHINE
2125, rue Notre-Dame 634-7211
BROSSARD NISSAN INC.
BROSSARD
9005 boul. Taschereau 445-9811

Parrot assure que les postiers ne défieront pas la loi

Presse Canadienne

Le gouvernement était en bonne voie, hier, de surmonter l'impasse dans laquelle les partis d'opposition maintiennent le projet de loi qui mettrait fin au conflit qui perturbe les Postes depuis deux semaines.

Pourtant, l'opposition peut encore retarder l'adoption du projet de loi jusqu'à la semaine prochaine, a affirmé un porte-parole des Communes.

Les débats pourraient toutefois être limités et le processus d'adoption accéléré si les partis d'opposition modifient leur position et acceptent de coopérer avec Ottawa.

Par ailleurs, le président du Syndicat canadien des postiers,

Jean-Claude Parrot, a indiqué hier que les 23 000 membres de ce syndicat ne défieront pas une loi spéciale.

Pendant ce temps, des piquets de grève sont dressés devant plusieurs centres postaux à travers le pays, même si des injonctions limitent leur nombre à plusieurs endroits.

Les postiers manifestaient leur mécontentement devant la présence de briseurs de grève par des gros mots et des bousculades, mais peu d'incidents graves ont été rapportés.

À Guelph, en Ontario, une responsable syndicale a été hospitalisée pour des blessures à une jambe et à une cheville après avoir été happée par une voiture qui quittait le bureau de poste central.

À St. John, Terre-Neuve, un gréviste a été accusé de voies de fait. Il a été arrêté à la suite d'une bousculade, au moment où les policiers escortaient des facteurs qui traversaient les piquets de grève, face à l'entrée du principal centre postal.

Les postiers ont également mené de bruyantes manifestations dans tout le pays, généralement ailleurs que devant les bureaux de poste ou les centres de tri.

Ils se sont retrouvés surtout devant des bureaux administratifs de Postes Canada, des bureaux de députés et quelques postes de police, ainsi qu'aux endroits où les briseurs de grève sont pris en charge par les autobus qui les transportent.

AVIS À TOUS LES ÉTUDIANTS-ES INSCRITS-ES À L'UQAM CHOIX DE COURS SESSION D'HIVER 1988

En raison des incon vénients occasionnés par la grève des postes, les étudiants-es de l'UQAM sont priés-es de venir chercher en personne, auprès du secrétariat de leur programme, la documentation pour leur choix de cours à la session d'hiver 1988. **Aucune documentation ne sera envoyée par la poste.**

*Les étudiants-es des centres d'études universitaires (Laval, Saint-Jean, Saint-Jérôme) devront se présenter à leur centre d'études respectif.

Université du Québec à Montréal

0-20 ANS

CONCEPT MODE

PLACE

Vertu

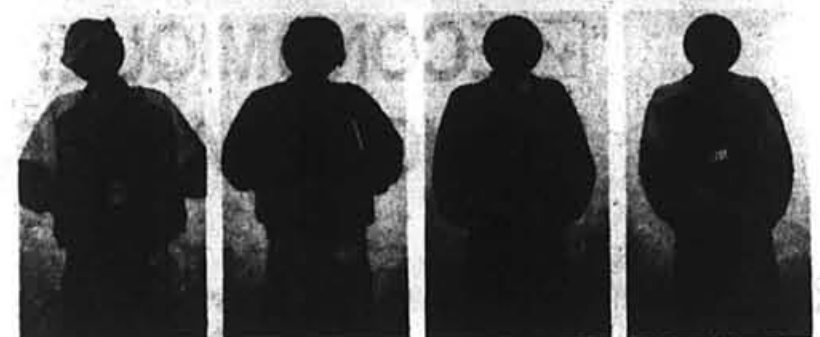
ESPRIT



MEXX

TANGIERS

Polo Ralph Lauren



clément



DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

DALE CARNEGIE® FONDATEUR

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines

ASSISTEZ À UNE SÉANCE GRATUITE

LES COURS DÉBUTENT LE LUNDI 19 OCTOBRE À 18 h 30 (Salle Université)
LES COURS DE VENTE DÉBUTENT LE MARDI 20 OCTOBRE À 18 h 30 (Salle Université)

APPELEZ POUR RÉSERVATION 285-1287
Présenté par: E.J. Glowka, 300 Léo Pariseau, Suite 714

LE COMPLEXE POUR PERSONNES RETRAITÉES LE MIEUX PENSÉ AU CANADA.



LES MARRONNIERS de Laval fait partie d'un réseau de complexes d'appartements pour personnes âgées très bien implanté au Québec. Nous procédons le 1^{er} juillet 1988 à l'ouverture de notre quatrième complexe à Ville de Laval (voisin de l'hôpital Cité de la Santé).

Sécurité, qualité de vie, soins médicaux 24 heures, activités culturelles et sportives, autonomie

(grands appartements avec cuisine complète, porte-patio et balcon) font des MARRONNIERS le meilleur endroit pour demeurer et s'épanouir pleinement.



Venez nous visiter ou téléphonez-nous. À partir de 548\$/mois*

LAVAL (MTL) LES MARRONNIERS, 1500, montée Monette, Vimont, Laval H7M 3V5 (514) 668-9632

TROIS-RIVIÈRES
LES MARRONNIERS
— LES JARDINS LAVAL
1350, rue Aubuchon
(voisin du centre commercial Les Rivières)
Trois-Rivières G8Y 6A8
(819) 379-1064

SAINTE-FOY
LES MARRONNIERS
— LES JARDINS LAVAL
825, rue Arthur-Rousseau
(voisin de l'Hôpital Laval)
Sainte-Foy G1V 4S6
(418) 651-4807

LEVIS
LES MARRONNIERS
— LES JARDINS LAVAL
22, rue Charles-Édouard
(voisin de l'Hôtel Dieu Levis)
Levis G6V 8E9
(418) 835-3765

*occupation double

LES MARRONNIERS
LA BELLE VIE POUR LE BEL ÂGE

Le maire Picard de Repentigny démissionne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Louis-Philippe Picard a annoncé, hier, qu'à partir de demain, il ne sera plus maire de Repentigny, poste qu'il occupe depuis 19 ans.

Contesté au cours des dernières années, il ne crée donc pas une grande surprise à l'hôtel de ville. Il a fait part de sa décision dans une brève lettre au greffier de la municipalité, Jean Fafard. M. Picard ne donne aucune raison pour expliquer sa démission. Il a confié à ce fonctionnaire le soin d'en informer les membres du conseil et les citoyens.

La démission de M. Picard a été présentée moins de deux semaines avant l'audition de la requête présentée en cour d'appel, à la suite de la contestation au titre de maire. Le juge Crêteau, de la Cour supérieure, l'avait déclaré le 21 mai 1986, après que M. Picard eut été reconnu coupable d'évasion fiscale, délit frappé d'une peine de deux années d'emprisonnement.

Afin de pouvoir continuer d'occuper ses fonctions de premier citoyen de cette banlieue qui compte une population de 43 000 habitants, M. Picard a porté la décision du juge de la Cour supérieure devant le plus haut tribunal du Québec. La requête doit être débattue le 28 octobre.

Même s'il a recueilli 65 p. cent des suffrages aux élections de novembre 1985, M. Picard n'a pas eu la vie facile à l'hôtel de ville depuis, ces derniers mois.

Au cours de l'été, il a été aux prises avec des problèmes d'eau potable. De plus, l'opposition faisait de plus en plus de bruit. Lors de la dernière assemblée du conseil, le 5 octobre, les trois conseillers opposés à son administration lui ont fait passer de mauvais moments. Ils ont même réussi à faire modifier le processus administratif en vigueur depuis des années lors de l'adoption de tous les règlements de la municipalité.

Des élections le 20 décembre

Les contribuables de Repentigny assisteront donc plus tôt que prévu à une nouvelle campagne électorale, alors que les élections dans cette municipalité ne



Louis-Philippe Picard

devaient avoir lieu qu'en novembre 1989.

Jusqu'à la tenue du prochain scrutin, le 20 décembre prochain, c'est donc Georges Nivischiuk — il occupait le poste de maire suppléant au moment de la démission de M. Picard — qui assumera l'intérim.

Il est déjà question que le chef de l'Action démocratique de Repentigny, Jacques Dupuis, soit candidat à la mairie. Défait par M. Picard aux dernières élections municipales, M. Dupuis est demeuré leader de l'opposition. L'ADR est représenté par trois conseillers: Gilles Bouchard, Jacques Beaudoin et Yvan Roy.

Soulignons que le maire intérimaire, par voie de communiqué, souligne que les membres du conseil municipal s'unissent au personnel de l'hôtel de ville, aux employés municipaux ainsi qu'à toute la population pour remercier M. Picard pour sa contribution « au sain épanouissement de la communauté locale et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses prochaines entreprises ».

... IL DIT: QUE LA QUALITÉ SOIT ...

RÉNOVATION L'ACADIE

9725, boul. L'ACADIE, Montréal

45% DE MOINS
que notre liste de prix suggère sur nos cuisines en aluminium.

CUISINES

AUSI DISPONIBLES

- salles de bains
- salles de jeux
- rajouts
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

MODELES 88

PRET BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

HEURES D'OUVERTURE
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h.

ESTIMATION À DOMICILE 337-0702

BIENTÔT OUVERTURE: BOUL. TASCHEREAU GREENFIELD PARK

SOLDE

D'ANNIVERSAIRE

NOTRE MEILLEUR RADIAL TOUTES SAISONS

VECTOR

P155/80R13 À PARTIR DE **59⁷⁰**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE	PRIX DE SOLDE
P155/80R13	59,70\$	67,90\$
P165/80R13	69,90\$	78,90\$
P175/80R13	71,70\$	84,90\$
P175/70R13	76,80\$	—
P185/70R13	83,70\$	—
P185/80R13	—	87,90\$
P175/75R14	—	88,80\$
P185/75R14	—	89,70\$
P185/70R14	92,70\$	—
P195/75R14	—	93,90\$
P195/70R14	95,70\$	—
P205/70R14	98,70\$	—
P205/75R14	—	98,70\$
P205/75R15	—	104,90\$
P215/75R15	—	109,80\$
P225/75R15	—	114,90\$
P235/75R15	—	120,90\$

RADIAL CENTURÉ D'ACIER À NERVURES

P155/80R13 À PARTIR DE **49^{80S}**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P175/80R13	61,80\$
P185/80R13	64,80\$
P185/75R14	66,90\$
P195/75R14	69,90\$
P205/75R14	72,90\$
P225/75R14	82,80\$
P205/75R15	75,90\$
P215/75R15	79,90\$
P225/75R15	82,80\$
P235/75R15	88,80\$

RADIAL D'HIVER HAUTE PERFORMANCE

P195/80R14 À PARTIR DE **127^{80S}**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P205/70R14/LBD	131,70\$
P205/60R14/LBD	128,70\$
P215/60R14/LBD	129,90\$
P215/65R15/LBD	137,70\$
P235/60R15/LBD	175,80\$

LE RADIAL D'HIVER PAR EXCELLENCE

F32-S

P155/80R13 À PARTIR DE **55⁸⁰**

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P165/80R13	59,70\$
P175/80R13	64,80\$
P185/80R13	70,80\$
P175/75R13	63,90\$
P175/75R14	71,70\$
P185/75R14	72,90\$
P195/75R14	74,70\$
P205/75R14	79,80\$
P215/75R14	91,80\$
P205/75R15	83,70\$
P215/75R15	84,90\$
P225/75R15	88,80\$
P235/75R15	95,80\$

GOODYEAR

LE SOLDE SE TERMINE LE 31 OCTOBRE

Île de Montréal

Employés de Westmount sans contrat depuis 2 ans



FLORIAN BERNARD

Lorsque les employés de bureau de Westmount ont entamé les discussions en vue du renouvellement de leur contrat de travail, il y a deux ans, ils étaient loin de se douter que les pourparlers dureraient aussi longtemps. Avec le rejet des dernières offres de la direction, il y a quelques jours, tout espoir de règlement rapide a été écarté. Les employés de bureau de Westmount n'ont plus de contrat de travail depuis décembre 1985. Toutes les tentatives faites jusqu'à maintenant pour conclure une nouvelle entente ont été vaines. Une centaine d'employés sont touchés par ce conflit. Pourtant, il n'est pas encore question de grève générale... Le syndicat se contentera d'exercer, au cours des prochains jours, diverses mesures de pression et de ralentissement du travail. « Mais il n'est pas dit, selon le négociateur syndical, M. J. Pizar, que les employés aient renoncé à un recours à la grève générale et illimitée, si le dossier reste au point mort ».

l'éducation aux valeurs écologiques.

LA POLICE DE LA CUM CRÉE IL Y A 15 ANS

C'est en 1972, à la suite de l'adoption d'une loi par le gouvernement du Québec, que naissait le service de police de la Communauté urbaine de Montréal, par la fusion des 24 corps de police répartis dans les différentes villes du territoire. Cette fusion a eu pour conséquence une diminution de 950 postes au sein des effectifs policiers. Ceci représente une économie annuelle évaluée à \$60 millions. Avec ses 4 518 postes en 1987, le service de police de la CUM est le plus important au Québec et regroupe plus du tiers de tous les policiers de la province. L'an dernier, les policiers de la CUM ont répondu à près de 815 000 appels. Il y a actuellement, outre le quartier général, 24 postes de police sur le territoire.

TINTIN A L'ÎLE BIZARD

Le Centre socio-culturel de l'Île Bizard présente jusqu'au 24 octobre une exposition consacrée à l'oeuvre du grand dessinateur belge, Hergé, créateur de Tintin. On pourra y voir 450 exhibits, dont certains dessins inédits, de même qu'une collection exceptionnelle d'ouvrages consacrés au jeune héros des 7 à 77 ans. Les visiteurs pourront en outre assister à des démonstrations de caricatures au moyen d'un rayon laser, réalisées par l'artiste Tocam! L'exposition est ouverte de 13 h à 21 h, tous les jours, au Centre culturel de l'Île Bizard, 490 rue de l'Église.

1 QUÉBÉCOIS SUR 4 APPARTIENT À LA CUM

La population globale des 29 municipalités constituant la Communauté urbaine de Montréal s'établit maintenant à 1 734 000 personnes, représentant 26 p. cent de toute la population du Québec. Un peu plus de 25 p. cent de la population de la CUM est d'une origine ethnique autre que française ou britannique. En outre, environ 180 000 personnes — soit 10 p. cent de la population globale — fait partie du groupe des minorités visibles. Le territoire de la CUM couvre une superficie de 492 kilomètres carrés. Environ 76 p. cent du territoire est urbanisé. La CUM est le moteur de la production manufacturière du Québec. On y dénombre 130 000 déplacements/personnes vers le territoire chaque jour.

CONSULTATION SUR LES PARCS DE LA CUM

La Communauté urbaine de Montréal a l'intention de consacrer \$30 millions, au cours des trois prochaines années, à l'aménagement de ses grands parcs régionaux. Cependant, avant de procéder à cet aménagement, la Commission de l'aménagement du territoire procédera à une consultation auprès des citoyens. Quatre séances ont été prévues, soit les 18, 19, 24 et 26 novembre. Le président et le vice-président de la commission, MM Hubert Simard et Guy Descary ont déclaré que la CUM a l'intention d'intégrer ces grands espaces verts aux autres réserves écologiques et aux parcs municipaux au moyen de réseaux intermunicipaux. M. Descary a fait, de son côté, de nombreuses suggestions destinées à populariser les parcs régionaux, notamment un relais gastronomique et l'exploitation de mini-fermes. Parmi d'autres projets à l'étude, il y a celui d'une école de voile. La CUM entend privilégier la pratique d'activités récréatives de plein air, les activités aquatiques et nautiques et

CENTRES DE SERVICE

MONTREAL 9170, RUE SHERBROOKE EST 352-2662 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTREAL CENTRE-VILLE 11, BOUL. DE MAISONNEUVE EST 849-9031 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAVAL-PONT VIVAN 366, BOUL. DES LAURENTIDES 667-0210 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL 5750, CÔTE DE LIESSE 731-6471 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	AMUNTIC 1020, BOUL. ST. LAURENT 381-2591 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LA SALLE 1870, AV. DOLLARD 363-0633 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL 2615, RUE ONTARIO EST 537-9364 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST. LEONARD 8295, BOUL. LACORDAIRE 325-3280 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	VERDUN 4001, AV. VERDUN 761-4568 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
MONTREAL 5135, AV. PAPINEAU 527-9854 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAVAL-CHOMEDEY 1250, BOUL. LABELLE 688-3575 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	CHATEAUGUAY 104, BOUL. D'ANJOU 691-3160 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00

AUTO GOODYEAR

LONGUEUIL 66, BOUL. STE-FOY 678-3530 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ANJOU 6301, BOUL. METROPOLITAIN 354-7444 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine	LES PNEUS BERNARD LYEE 730 BUL. LAUREN, ST-HILAIRE 467-3688 De 8 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00
DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, CHEMIN DES SOURCES 684-9532 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	PONTE AUX TREMBLES 1400 BUL. ST-JEAN BAPTISTE 645-2787 De 7 h 30 à 18 h 00 lundi au merc. De 7 h 30 à 21 h 00 jeudi et vend. De 7 h 30 à 17 h 00 samedi	CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT 77 RUE ST-PIERRE, ST-CONSTANT 632-4140 De 8 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 13 h 00 Jusqu'à 21 h 00 jeudi et vendredi Fermé de 12 h 00 à 13 h 00
ST. MICHEL 3845, RUE JEAN-TALON EST 729-4394 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	W. GORDON INC. 2125 CAVENDISH BUL. 481-7771 De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 00 à 15 h 00	Goodyear Comptez sur nous.
ST. LAURENT 1340, MONTÉE DE LIESSE 334-9312 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine	PNEUS DOLLARD INC. 3014 MONTÉE ST-JEAN DOLLARD-DES-ORMEAUX 620-2341 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 13 h 00	



Goodyear Comptez sur nous.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Sur présentation de ce coupon nous vous offrons un examen et un traitement de pressothérapie pour jambes lourdes d'une valeur de

20.00\$

Sur rendez-vous seulement

Découvrez les traitements esthétiques révolutionnaires pratiqués depuis plus de vingt-cinq ans en Europe

CELLULITE OBÉSITÉ LOURDEURS VERGETURES VARICOSITES

**INSTITUT
des
JAMBES**
PARIS

1456, Drummond, Mtl
coin Malsonneuve
Métro Peel

844-1581**Centraide: la campagne avance à pas de tortue***Corey réunit des maires et les invite à sensibiliser les entreprises de leur ville*

■ À deux semaines de la fin de sa campagne annuelle de souscription, Centraide a recueilli seulement \$4 millions alors que l'organisme a fixé un objectif de \$20 millions.

Le président de la campagne, Ronald Corey, a réuni hier des maires de plusieurs villes de l'île de Montréal pour leur demander de sensibiliser les entreprises de leurs villes.

« Les besoins sont grandissants; la pauvreté a augmenté même si

nous traversons des années très respectables sur le plan économique », a dit M. Corey, président du Club de hockey Canadien, au cours d'un déjeuner à l'hôtel de ville de Montréal.

La campagne, qui a débuté il y a deux semaines, n'a pas rapporté les fonds prévus, a-t-il ajouté au cours d'une entrevue, précisant toutefois qu'il avait confiance de pouvoir atteindre l'objectif de \$20 millions d'ici le 31 octobre.

« C'est de plus en plus difficile d'aller chercher de l'argent. Les

gens nous disent: on arrête pas de recevoir des lettres (de demandes de fond). Pourtant, seulement 15 p. cent des Canadiens souscrivent aux oeuvres.

« À mon avis, un travailleur qui a un revenu régulier ne peut pas dire non à Centraide. On demande aux gens de contribuer la valeur d'un café par jour ou d'un paquet de cigarettes par semaine... »

« On a aussi un autre problème: les grandes entreprises ont fait place à plus d'entreprises plus

petites. C'est beaucoup plus difficile de rejoindre toutes ces PME que quelques grandes compagnies. »

Centraide ramasse des fonds pour 193 organismes répartis dans 92 municipalités où habitent 2,8 millions de personnes. On peut envoyer des contributions aux bureaux de l'organisme, 493 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, H3A 1B6. Téléphone: 288-1261. Les contributions sont déductibles d'impôts.

PARTICIPEZ AU JEU**LA LAMPE MAGIQUE****DU 14 AU 24 OCTOBRE 1987**

**FROTTEZ JUSQU'À
50% DE RABAIS.
TOUT LE MONDE GAGNE!***

SAUTEZ SUR VOTRE TAPIS VOLANT ET DÉCOLLEZ VERS UN CENTRE À LA MODE DÈS MAINTENANT! CHAQUE LAMPE MAGIQUE QUE VOUS Y TROUVEREZ RENFERME UN RABAIS POUVANT ATTEINDRE 50%, VALABLE SUR LA MAJORITÉ DES ARTICLES À PRIX RÉGULIER CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS.

LES DÉTAILLANTS EN POSSESSION DE LA LAMPE MAGIQUE VOUS REMETTRONT AVEC PLAISIR UNE CARTE DU JEU — AUCUN ACHAT REQUIS.

HÂTEZ-VOUS! LES RABAIS S'ENVOLENT EN FUMÉE LE 24 OCTOBRE OU À L'ÉPUISEMENT DES CARTES.

LISTE DES ARTICLES EXCLUS DU JEU DANS CHAQUE MAGASIN. RÉGLEMENT AU KIOSQUE DE RENSEIGNEMENTS DE CHAQUE CENTRE À LA MODE.

NOMBRE DE CARTES POUR CHAQUE RABAIS: • RABAIS DE 10% — 500 000 CARTES
• RABAIS DE 20% — 30 000 CARTES • RABAIS DE 25% — 19 000 CARTES • RABAIS DE 50% — 1 000 CARTES • TOTAL — 550 000 CARTES.

*VOUS DEVEZ RÉPONDRE CORRECTEMENT À UNE QUESTION D'HABILITÉ.



LES
Centres
À LA MODE

**FAIRVIEW POINTE CLAIRE • CARREFOUR LAVAL
PROMENADES ST-BRUNO • GALERIES D'ANJOU**

**GRATTEZ UN RABAIS
CHEZ CES DÉTAILLANTS
PARTICIPANTS**

**ACCESSOIRES
DE MODE & BIJOUX**
• BOJOU (F) • DOUCET
(B-F) • GEO. MERCIER (B-F)
• 18 KARAT (A) • SEBAG (C)

CHAUSSURES
• BATA (A-B-C)
• CHAUSSURES FRENCH
(A-B-C-F) • FLORMONT
(A-C) • FRANÇOIS VILLON
(A-C) • PANDA (A-B-C-F)
• PONTI (C) • VILLAGER
(A-C-F)

FOYER ET CADEAUX
• APROPO (A-B-C)
• ATHENA (C-F)
• AU MASCULIN (B-C-F)
• HARRISON (A-C-F)
• LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE (A-B-C-F)
• LA VANNERIE (C)
• LE ROUET (A-B-C-F)
• LE VAISSELIER (A)
• STOKES (A-B-C-F)

VÊTEMENTS — DAMES
• ALAIN CANTO (C-F)
• ANTELS (F) • CHARIVARI
(C) • CHARMANTE (A-B-C)
• CHEZ SANDRA (A-B-C-F)
• COLETTE (A) • DALMYS
(B-C-F) • EYVA (C) • GIGI
(A-B-C-F) • HOLLY'S (A-F)
• INTRIGUE (B) • JACOB
(B-C-F) • J. MICHAELS
(A-C-F) • LAURA (A-B-C-F)
• LES COUSINS (A-B-C-F)
• LE VERCHÈRES (B)
• LIMITE (A-B-C-F)
• MÉLANIE-LYNE (B-C-F)
• MIA (C-F) • PENNINGTON
(A-B-C-F) • POLLACK POUR
ELLE (A-C) • SALON ELEN
(B) • SÉLECTION (A-B-C-F)
• TAYLOR (B-C-F)
• TOP NIVEAU (B)

**VÊTEMENTS —
JEUNES HOMMES**
• BOUTIQUE BOVET
(A-B-C)
• COSINUS (F)

**VÊTEMENTS
— HOMMES**
• BOVET (A-B-C-F)
• ERNEST (B-C-F)
• JONATHAN (B-C)
• MOUSTACHE (B-C-F)
• SAUVÉ (A-C)

**VÊTEMENTS
— DAMES/HOMMES**
• BEAU WEEKEND (B-F)
• COLORATTI (C) • GLOBUS
(B) • LES AMOUREUX
(A-B-C-F) • PANTAMODE (A)
• STITCHES (A-C)

**VÊTEMENTS
— ENFANTS/JUNIOR**
• CLUB GARÇONS (A-B-C-F)
• JACOB JR. (C)

LOISIRS
• BOUTIQUE D'ART (F)
• LA FOIRE D'ANIMAUX
(A-B-C-F) • L'ENFANT
JOUÉ (C) • LES QUATRE
SAISONS (A) • LIBRAIRIE
DU SCORPION (A)
• TOME UN (B)

**MUSIQUE/
ÉLECTRONIQUE/PHOTOS**
• ASTRAL PHOTO (A-B-C-F)
• CENTRE DE MUSIQUE
SHERMAN (A-B-C)
• LE CENTRE JAPONAIS
DE LA PHOTO (A-B-C-F)

**SERVICES/PHARMACIE
/QUINCAILLERIE**
• CANADIAN TIRE (C)
• CONTINENTAL (Coiffure)
(A-B-C-F) • GREICHE &
SCAFF (A-C) • R.F. BARIL
(B-F) • SUPERPHARM (A)

Valable aux Centres à la mode seulement.

LÉGENDE:
A — GALERIES D'ANJOU
B — PROMENADES ST-BRUNO
C — CARREFOUR LAVAL
F — FAIRVIEW POINTE CLAIRE



Tradition oblige: lors de toute campagne de souscription, on affiche l'identité des plus généreux donateurs qui viennent généralement du monde des affaires. MM. Pierre J. Jeannot (à gauche) président de la Fondation de l'UQAM et pdg d'Air Canada, Guy Coulombe, président de la campagne de souscription de l'UQAM et pdg d'Hydro-Québec, et M. Claude Corbo, recteur de l'université (à gauche) examinent la liste de ces premiers mécènes.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

Campagne de souscription de \$10 millions en faveur de l'UQAM

ÉDUCATION DES ADULTES LAKESHORE / BALDWIN-CARTIER

MADAME, DÉSIREZ-VOUS RETOURNER AU TRAVAIL? TRANSITION/TRAVAIL S'ADRESSE À VOUS

Ce cours veut aider la femme à effectuer le passage du foyer au marché du travail.

- OBJECTIFS:**
- choisir un métier ou une profession
 - réactiver les habiletés générales
 - explorer la possibilité de travailler dans des secteurs non traditionnels
 - connaître les techniques de recherche d'emploi
 - prendre conscience des conséquences d'un retour au travail

DATE: du 2 novembre 1987 au 4 décembre 1987
HORAIRE: du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

LIEU: Centre Beaurepaire
450, rue Church
Beaconsfield
Autobus 200-211

ALLOCATIONS:

Des allocations de formation du Centre d'Emploi et Immigration du Canada seront disponibles.

Il y aura une session d'information le 20 octobre 1987
Inscription sur rendez-vous seulement avant le 16 octobre 694-1470

LAKESHORE / BALDWIN - CARTIER
503 boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire, QC H9R 1J5

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal lançait, hier, sa deuxième campagne de souscription, dans l'espoir de recueillir \$10 millions destinés au développement de la recherche et des études supérieures au cours de la période 1987-92.

La dernière-née des universités québécoises « entend ainsi assurer le maintien de sa croissance dans les domaines où elle s'impose déjà et réaliser des projets précis pour lesquels des revenus ordinaires ne suffisent pas », soulignait le président de la Fondation de l'UQAM (organisme indépendant voué au soutien financier de l'institution), M. Pierre J. Jeannot, également pdg d'Air Canada.

Le comité organisateur de cette campagne placée sous la présidence de M. Guy Coulombe, pdg d'Hydro-Québec, compte principalement sur les contributions des entreprises et des gens d'affaires pour atteindre son objectif. A vrai dire, il a déjà recueilli \$3,5 millions depuis le début de la sollicitation, au mois d'août.

Et signe des temps, les plus gros souscripteurs ont trouvé là une façon d'investir en fonction d'intérêts qui recoupent ceux de l'UQAM. Le don de \$1 million reçu de la Succession J.A. De Séve sera en partie consacré à la création d'un centre de communications en microinformatique rattaché au département des communications.

Autres exemples: les sommes octroyées par la Fédération des Caisses pop de Montréal et de l'Ouest-du-Québec — \$500 000 — serviront à la création d'une chaire en coopération, et celles versées par Hydro-Québec permettront par ailleurs de créer une chaire de l'environnement.

FRAÎCHEUR! ÉCONOMIES!

LE MEILLEUR

SÉRIÉS EN VIGUEUR DU 12 OCTOBRE AU 17 OCTOBRE 1987.

<p>ÉCONOMISEZ 2.10</p> <p>CIGARETTES MARQUES POPULAIRES EN CARTOUCHE</p> <p>20.89</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 22.99</p>	<p>ÉCONOMISEZ .78</p> <p>RIZ AU CHOIX DAINTY BTE DE 350 g</p> <p>.59</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.37</p>
--	--

<p>ÉCONOMISEZ 6.00</p> <p>COUCHES JETABLES GRANDEURS AU CHOIX ULTRA-PAMPERS BTE DE 57, 64 OU 96</p> <p>16.99</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 22.99</p>	<p>ÉCONOMISEZ 2.80</p> <p>DETERGENT À LESSIVE SURF BTE DE 6 L</p> <p>1.99</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 4.79</p>
---	---

<p>ÉCONOMISEZ 2.02</p> <p>PEPSI-COLA OU SEVEN-UP ORDINAIRE OU DIÉTÉ BOUTEILLES CONSIGNÉES 6 x 750 ml</p> <p>3.27</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 5.29</p>	<p>ÉCONOMISEZ .68</p> <p>PÂTES ALIMENTAIRES SPAGHETTI, SPAGHETTINI OU MACARONI COUPE LANCIA POT DE 900 g</p> <p>.89</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.57</p>
--	---

<p>ÉCONOMISEZ .74</p> <p>YOGOURTS SAVEURS AU CHOIX CRESCENT CONT. DE 175 g</p> <p>2/1.00</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ .87 ch.</p>	<p>ÉCONOMISEZ .70</p> <p>BISCUITS FEUILLE D'ÉRABLE OU TARTES AUX FRAISES DAVID SAC DE 400 g + BONI DE 200 g</p> <p>2.29</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 2.99</p>
---	---

<p>ÉCONOMISEZ 3.30</p> <p>CAFÉ MÉLANGE ULTRA CHOCK FULL O'NUTS BTE DE 454 g</p> <p>3.69</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 6.99</p>	<p>ÉCONOMISEZ .60</p> <p>TARTES AU CHOIX STUART BTE DE 372 g A 510 g</p> <p>1.79</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 2.39</p>
---	--

<p>ÉCONOMISEZ .54</p> <p>ESSUIE-TOUT BLANC WHITE SWAN POT DE 2 ROUL.</p> <p>.89</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.43</p>	<p>COUPON .75</p> <p>ASSOUPLISSEUR DE TISSUS DOWNY CONT. DE 1.5 L</p> <p>PRIX SPÉCIAL SANS CE COUPON 2.74</p> <p>1.99</p> <p>PRIX SPÉCIAL AVEC CE COUPON</p>
---	--

<p>ORANGES VALENCE PRODUIT DE L'URUGUAY GROSSEUR 113</p> <p>13/1.99</p>	<p>RÔTI DE PALETTE COUPE EUROPÉENNE BOEUF ESTAMPILLE CANADA CATÉGORIE A</p> <p>1.29/lb 2.84/kg</p>
---	--

MARCHÉ DU JOUR

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS PAR DE VENTE AUX MARCHANDS. PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. LES ÉCONOMIES ANNONCÉES SONT CALCULÉES SUR LE PRIX RÉEL, UN SEUL DES SUPERMARCHÉS. LES CONDITIONS D'ÉCONOMIE PEUVENT DIFFÉRER DE QUANTITÉ À QUANTITÉ. DE NOS SUPERMARCHÉS EN TOUTES LES VILLES.

CENTRE 2000
3195 BOUL.
ST-MARTIN
OUEST LAVAL

LOUER C'EST ÉCONOMIQUE CHEZ LE NO 1 NISSAN À LAVAL

MICRA E 1987 N° de stock 87-1551
à boîte automatique

18360\$*
terme 48 mois



MAXIMA GXE 1987 N° de stock 87-1251
à boîte automatique

43472\$*
terme 48 mois



200 SX 1987 N° de stock 87-5011

31974\$*
terme 48 mois



*transport
préparation et
taxe en sus

AUTO GOUVERNEUR
1501, bouf. des Laurentides, Vimont, Laval 668-1650
VILLE LAVAL, QUÉ.



« Remorquage québécois »: demande d'autorisation de recours collectif

JOYCE NAPIER

Alors qu'on vient de remettre la suite de son procès au mois de décembre, la société Remorquage québécois à vos frais, se retrouve

de nouveau devant les tribunaux, cette fois à la demande d'un avocat montréalais qui veut savoir de quel droit les remorqueurs « volent » les voitures des honnêtes citoyens et refusent de les leur remettre avant d'avoir obtenu un

« cautionnement ».

Me Reevin Pearl a demandé hier à la Cour supérieure l'autorisation d'exercer un recours collectif en son nom et au nom de tous les automobilistes de la métropole qui, depuis 1979, ont pas-

sé un mauvais moment à la fourrière de Remorquage, située coin Marconi et Jean-Talon. Les chiffres ne mentent pas, dit-on de part et d'autre: en neuf années de service, la société qui n'attire pas la sympathie des propriétaires

d'automobiles, en a remorqués 59 000. Si en bout de ligne, le tribunal donne raison au plaideur montréalais qui a passé un vilain quart d'heure en mai dernier chez Remorquage, la société devra déboursé de \$3 à \$4 millions aux remorqués.

Et aux dires de l'avocat de Remorquage, Me Normand Petitclerc, cette plaisanterie fera sauter son client.

Le juge Clément Trudel a entendu les points de vue de part et d'autre hier et décidera d'ici peu s'il y a lieu de donner le feu vert à Me Pearl et, le cas échéant, il appartiendra à l'avocat de prouver que les agissements de Remorquage sont illégaux et que les 59 000 remorqués ont effectivement subi des dommages.

Me Pearl a dit qu'il avait été lui-même « victime » d'un vol perpétré par Remorquage. Il avait stationné sa Mercedes de \$72 000 un dimanche de mai au carré Phillips dans un stationnement privé. Quelques heures plus tard, il constatait que sa voiture avait

disparu. Croyant tout d'abord à un mauvais coup, il avait appelé la police qui lui conseillait, avant de s'affoler pour rien, de s'adresser à Remorquage. Quelques heures plus tard, et après avoir déboursé \$95, Me Pearl reprenait le volant de son bolide non sans avoir fait une déclaration, pour la forme, de vol au poste de police 25 où on l'avait accueilli avec des: « En voilà un autre ».

Sa mésaventure, dit-il, l'a fait réfléchir. Si Remorquage traîne les voitures des autres à sa fourrière, à sa guise, sans l'autorisation de la cour, c'est du vol. Si, de surcroît, les remorqueurs refusent de remettre aux remorqués leurs voitures avant d'avoir perçu les frais de remorquage et d'entreposage c'est de l'extorsion.

L'avocat de Me Pearl, Me George Hendy, maintient également qu'il n'existe pas de loi qui permette aux remorqueurs d'agir de cette façon. En quelques mots, il veut savoir d'où sort ce règlement, si règlement il y a. Il existe, dit-il, des moyens plus efficaces de déplacer des voitures mal stationnées. On pourrait, par exemple, les déplacer sans les emmener à la fourrière et coller une amende à l'automobiliste.

À la barre des témoins hier, Peter Dahmen, administrateur de Remorquage, a expliqué que depuis 1979 la société ne fait que ça, remorquer des voitures au nom de propriétaires de stationnements privés qui en ont par dessus la tête des automobilistes indisciplinés.

Les prix de Remorquage, a dit M. Dahmen, ont changé au fil des ans. Jusqu'en 1983, le remorqué remettait \$45 pour le remorquage et \$10 pour l'entreposage afin de reprendre son véhicule. L'année suivante le prix du remorquage est passé à \$65, l'entreposage n'ayant pas augmenté. Depuis 1986, le prix du remorquage n'a pas augmenté mais l'entreposage coûte \$5 à chaque coup de huit heures.

De plus, a dit M. Dahmen, les automobilistes insatisfaits peuvent s'adresser à la Cour des petites céances, comme l'ont déjà fait plus de 360 individus.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de Remorquage, Me Petitclerc, a fait valoir au juge que les affiches où il est indiqué qu'on n'a pas le droit de stationner et qu'on risque de se faire remorquer, sont grandes et visibles, mesurant parfois même trois pieds sur trois.

L'agresseur à la barre de fer est cité à procès

JOYCE NAPIER

Au terme de son enquête préliminaire qui n'a duré qu'une demi-journée, Girolamo Burdi, 40 ans, a qui on reproche d'avoir agressé sans raison des individus dans des parcs et en pleine rue, en septembre, a été cité hier à son procès.

Le juge Patrick Falardeau, de la Cour des sessions, a rendu cette décision après avoir entendu certaines victimes présumées du prévenu.

Le tribunal croit qu'il y a une preuve suffisante pour faire subir un procès à M. Burdi, qui répond à cinq accusations dont une de tentative de meurtre, deux de voies de fait graves, une de voies de fait simples, et une de voies de fait causant des lésions coproléales.

Les victimes ont toutes dit avoir été agressées sans raison par un individu qui a ensuite pris la fuite à bicyclette.

Ainsi, Mireille Bouchard, 34 ans, a reçu un coup de mardier en plein visage alors qu'elle déambulait, rue Laval, la fin de semaine des 12 et 13 septembre. Pour cette agression, M. Burdi a été accusé de tentative de meurtre.

Le 11 septembre, la chanteuse Patricia Pope, 33 ans, a reçu un coup de mardier à l'épaule, rue Napoléon. Julie Castonguay, 27 ans, comédienne, était assise sur un banc, face à la bibliothèque Nationale quand un individu s'est assis auprès d'elle, mangeant une pomme bruyamment. Tout d'un coup, a-t-elle dit, il lui a donné un coup en plein visage du revers de la main pour ensuite disparaître. Pour ces trois agressions, M. Burdi a été accusé de voies de fait graves.

L'accusé a été arrêté le lendemain après s'être acharné sur un couple. Denis Gascon et Lucie Dame, tous deux âgés de 28 ans, se trouvaient au carré Saint-Louis lorsqu'ils ont été agressés. M. Gascon a reçu un coup derrière la tête avec une barre de fer et fut transporté à l'hôpital souffrant d'une commotion cérébrale, alors que Mme Dame a reçu un coup sur la main.

Lors de sa première comparution, le 14 septembre dernier, on a demandé à ce que M. Burdi subisse des examens psychiatriques afin d'établir s'il était apte à subir un procès et à comprendre ce qu'on lui reprochait. Le Dr Louis-Charles Daoust, psychiatre attaché au ministère de la Justice, a décidé que M. Burdi était capable de comprendre les procédures intentées contre lui. La date de son procès sera fixée le 22 octobre.

M. Burdi retournera vendredi prochain devant le tribunal pour subir une deuxième enquête préliminaire sur trois autres accusations semblables.

Plantes sauvages, des lacs, rivières et tourbières

INVITATION À TOUS

FLEURBEC vous invite à fêter la parution de son dernier-né lors d'un super pique-nique dans la roseraie du Jardin Botanique de Montréal, vers midi le samedi 17 octobre 1987.

Chacun apporte son lunch.

Pour renseignements à Montréal (514) 336-3941
à Québec (418) 529-4030

ENCAN PUBLIC TAPIS D'ORIENT

Liquidation d'une cargaison aérienne arrivée trop tard et transportée par Iran Air et d'autres compagnies aériennes. Marchandise dédouanée par les courtiers en douane et transitaires canadiens. Chargement de magnifiques tapis d'Orient noués main à vendre à l'encan. Chaque tapis sera vendu un à un. Les taxes gouvernementales et autres ont été acquittées. Frais d'entreposage de 10% ajoutés au prix de vente. Conformément à la loi canadienne, le pays d'origine est indiqué sur chaque tapis (Iran, Pakistan, Inde, Chine, etc.). L'encan aura lieu à l'adresse suivante:

Endroit: RAMADA INN Centre-ville, 1005 rue Guy, angle Dorchester (GRAND SALON)

Date: JEUDI 15 OCTOBRE à 19 h 30 (exposition à partir de 18 h 15)

Conditions: comptant, cartes de crédit, chèques + pièces d'identité.

Encanteurs autorisés

CETTE SEMAINE SEULEMENT



ÉCONOMISEZ
PLUS DE
50%

PANTALONS
EN VELOURS
CÔTELÉ
100% COTON

Un article mode indispensable! Nos pantalons en velours côtelé 100% coton allient le confort et le style et vous assurent une bonne coupe. Taillés exclusivement pour Tip Top, ces pantalons à plis sont offerts dans une vaste gamme de couleurs les plus populaires. À prix spécial, cette semaine seulement!

MAINTENANT

19⁹⁹
PRIX COUR.
42,00

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

La Cour d'appel annule une directive du MAS obligeant les internes étrangers à pratiquer en régions éloignées

■ La Cour d'appel du Québec — sous la signature des juges Fred Kaufman, Paul-Arthur Gendreau et Louise Mailhot — a jugé illégale hier la directive obligeant des médecins étrangers à faire leur internat pendant trois ans dans des régions éloignées du Québec.

Un médecin canadien d'origine polonaise avait contesté devant la Cour supérieure la validité de cette directive gouvernementale n'obligeant que certains internes, diplômés d'universités étrangères, à séjourner hors des villes avant de pratiquer la médecine où bon leur semble.

Le tribunal avait, dans un pre-

mier temps, rejeté la requête du Dr Andrew Dlugosz qui soutenait que cette directive était discriminatoire et qui s'était pourvu en Cour d'appel.

En première instance, le tribunal avait décidé que cette directive n'avait aucune caractéristique discriminatoire ou arbitraire, mais visait une saine administration des finances publiques.

Mais les juges du plus haut tribunal de la province en ont décidé autrement. Cette directive, émise en 1984, voulait limiter le nombre de médecins dans des régions urbaines, où ils étaient trop nombreux, et augmenter les effectifs dans les régions où il y

avait pénurie.

S'il y avait un médecin pour 360 habitants dans la région de Montréal, il n'y en avait que un pour 1 037 au Lac-Saint-Jean. Le gouvernement avait donc établi une politique de contingentement. Le contingentement des internes qui avaient obtenu leur diplôme ailleurs qu'en Amérique du Nord était fixé à 30. À ce chiffre devaient s'ajouter 20 autres internes qui, eux, devaient faire leurs trois ans en régions éloignées faute de quoi ils devaient verser une amende de \$50 000 par année passée en milieu urbain.

Quant aux autres internes, di-

plômés en Amérique du Nord, ils avaient le choix d'aller en province ou de demeurer en ville. Mais pour les encourager, le gouvernement était prêt à leur verser le double du salaire d'un interne en milieu urbain, afin de combler les vides à la campagne. Les médecins de campagne diplômés en Amérique du Nord étaient donc plus favorisés, avait fait valoir le Dr Dlugosz.

Ce faisant, a conclu la Cour d'appel, le gouvernement créait des obligations à un groupe d'administrés. Cette directive, pour être opérante, exigeait une autorisation législative claire.

Le Sommet économique de Montréal a porté fruit

MARIANE FAUREAU

■ Le Sommet économique de Montréal, tenu en juin 1986, est loin d'être resté une simple flambée d'enthousiasme. Non seulement le comité du suivi, dirigé par M. Claude Piché de la CIDEM, a-t-il mis de l'ordre et publié les interventions et recommandations du Sommet, mais il rend public son premier bilan, un an après.

Ce travail d'un clarté remarquable permet de suivre pas à pas le cheminement des 90 recommandations et consensus portant sur le développement du centre-ville, l'industrie, le commerce et l'habitation. Les comités consultatifs de la CIDEM qui en étaient chargés.

On constate, par exemple, que le comité consultatif sur l'aménagement du centre-ville est à l'oeuvre, et que la majeure partie des engagements à cet égard est en cours de réalisation, notamment le plan d'urbanisme de l'arrondissement centre qui est sur le point d'être rendu public.

Dans le domaine de l'industrie, un Centre de développement des industries de la mode a déjà vu le jour, et Montréal tente d'assurer ses positions comme centre d'excellence en haute technologie. On voit aussi à la création d'un centre d'initiative visant à arrimer les recherches universitaire et industrielle.

On poursuit également les efforts concertés des milieux d'affaires et municipaux pour obtenir le centre canadien d'aérospatial, le centre bancaire international, et le transport des liquides du gaz naturel par pipeline.

Les engagements qui concernent le commerce ou bien sont complètement réalisés, ou bien ne requièrent plus le suivi du comité. Un exemple: on demandait que le gouvernement du Québec légifère pour interdire la vente au détail par les manufacturiers, et les marchés aux puces. Le comité du suivi suggère, pour contrer l'intrusion des manufacturiers dans la vente au détail, d'explorer les solutions par voie d'un zonage plus contraignant. Quant aux marchés aux puces, il estime qu'il faudrait en clarifier la définition et exiger des occupants des permis individuels plutôt qu'un seul permis du promoteur.

Au chapitre de l'habitation, un certain nombre d'engagements sont terminés, il reste à prendre des mesures sur l'aréglementation et le contrôle des loyers, la fiscalité municipale et la taxation des condos, la restauration résidentielle et le logement pour personnes âgées. Un exemple d'engagement réalisé: le partage des coûts des infrastructures. Dès janvier prochain, les constructeurs paieront 75 p. cent des coûts des infrastructures de rue et la Ville 25 p. cent.

Ce sommet, dont le dernier bilan sera publié l'an prochain, fut une initiative de l'ex-président du comité exécutif Yvon Lamarre, et avait réuni 110 représentants d'organismes à caractères économique et social, accompagnés de centaines de conseillers et d'observateurs.

La cigarette ne crée pas nécessairement une dépendance

d'après UPI
PITTSBURGH

■ Si l'on en croit un chercheur de l'Université de Pittsburgh, il n'est pas évident que la cigarette crée inmanquablement une dépendance.

Le Dr Saul Shiffman, un psychologue qui vient d'étudier les réactions de gros fumeurs et de fumeurs occasionnels à la suppression de la cigarette, précise qu'il est possible que deux ou trois fumeurs sur cent résistent à la dépendance envers le tabac.

Le psychologue a analysé le comportement, à l'issue d'une abstinence de 8 à 12 heures, de 18 personnes fumant moins de cinq cigarettes par jour et de 29 autres qui en fumaient jusqu'à deux paquets. Il a pu ainsi constater que les fumeurs occasionnels ne se trouvaient virtuellement pas incommodés par la privation de leur ration habituelle de cigarettes, ce qui, selon lui, est contraire à la théorie voulant que quiconque utilise de façon répétée une drogue provoquant le phénomène de dépendance devient tôt ou tard inféodé.

TOUS LES MAGASINS

Simpson

SERONT FERMÉS

JEUDI JUSQU'À 11H00

AFIN DE PRÉPARER UN GIGANTESQUE

SOLDE

D'UN JOUR SEULEMENT!

Nous préparons une vente gigantesque avec des bas prix et spéciaux pour vous, votre famille et votre foyer. Ne manquez pas le Jeudi des Soldes, le 15 octobre seulement. Cet événement débute à 11 h et se termine à 21 h. SOYEZ-Y!

LE JEUDI DES SOLDES

Rabais jusqu'à 50%

Simpson

MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 6^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous. Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Assurance-auto: le principe du no-fault n'est pas remis en question

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Neuf ans après sa création, le gouvernement du Québec se propose de modifier le régime d'assurance-automobile pour « mieux compenser les victimes selon leurs pertes économiques réelles ».

Parrain de l'avant-projet de loi déposé en juin et étudié depuis hier en commission parlementaire, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, affirme que certaines victimes de la route ont été, depuis neuf ans, « surcompensées » par la Régie de l'assurance-automobile (RAAQ), notamment des personnes sans emploi, des retraités et des invalides, alors que d'autres victimes, comme les étudiants, n'ont pas été indemnisées « de façon réaliste et immédiate ».

Le ministre est clair au départ: il n'est pas question de toucher au principe du no-fault — indemnisation de la victime sans égard à la responsabilité — qui a prévalu dans la Loi de l'assurance-auto pilotée en 1977 par Mme Lise Payette.

Les « ajustements de tir » proposés devraient se traduire, selon M. Côté et les dirigeants de la RAAQ qui l'accompagnent en commission parlementaire, par une augmentation annuelle du coût des indemnités d'environ \$34 millions, soit une hausse de l'ordre de 6 p. cent.

Une majoration de coûts que la Régie n'aurait pas de mal à assumer, sa réserve actuarielle se situant actuellement autour de \$2,5 milliards. Des fonds « investis au Québec par la Caisse de dépôt et placement », précise M. Côté.

Le principe du no-fault est d'autant moins remis en question, précise le ministre, que des études indépendantes viennent encore de conclure que la RAAQ place les Québécois « loin devant les autres Canadiens » quant à la protection en cas d'accident de la route causant des dommages corporels. Ontariens, Américains et Néo-Zélandais partagent cet avis, ajoute le ministre.

Une distinction que l'avant-projet de loi veut établir clairement, c'est que l'assurance-auto « ne vient pas remplacer l'aide sociale ». Ni l'assurance-chômage ou la sécurité de la vieillesse.

Parmi les modifications proposées à cette étape, citons:

■ la réduction de 3 ans à un an du délai de prescription pour la présentation d'une réclamation à la RAAQ: 98 p. cent des plaintes sont déposées durant la première année;

■ l'introduction d'une indemnité pour frais de garde (\$100 par semaine) pour les victimes qui travaillent et d'une allocation de disponibilité pour les personnes qui accompagnent une victime lors de leurs traitements médicaux;

■ la réduction graduelle, pour les victimes de 64 ans et plus, de l'indemnité de remplacement de revenu;

■ le remplacement des rentes viagères, versées aux personnes à charge lors du décès d'une victime, par des montants forfaitaires;

■ l'impossibilité, pour un bénéficiaire de l'assurance-automobile, de recevoir en même temps une rente d'invalidité de la Régie des rentes;

■ aux véhicules exclus du régime s'ajouteront dorénavant les « véhicules mis au rancart par la Sûreté du Québec ».

Dans les mémoires qu'ils ont présentés hier, les trois organismes entendus en commission parlementaire ont insisté sur quelques points précis, soit des défauts qui, selon eux, ne sont pas corrigés par le projet Côté ou qui sont introduits par cet avant-projet de loi.

Ainsi, la Commission des services juridiques, qui avoue présenter un « mémoire biaisé » puisque sa loi lui « dévolue les gens les plus défavorisés de la société », ne voit pas comment le projet peut « présumer qu'une victime pourrait obtenir un emploi, sans égard à son âge, sa région ou la disponibilité réelle d'un tel emploi ».

Le Barreau du Québec partage l'avis des Services juridiques. Il doute également que les personnes au foyer, les personnes sans emploi, les étudiants et les personnes âgées gagnent quoi que ce soit à partir de la réforme projetée.

En outre, le Barreau recommande de revenir au texte actuel et de « n'exclure l'automobile mise au rancart ou la motoneige que dans les cas où l'accident survient en dehors d'un chemin public ».

Le Barreau conteste aussi la définition faite de la « personne au foyer qui travaille de façon autonome et celle de la personne vaquant aux occupations habituelles du foyer tout en étant responsable d'un tiers » que le projet veut introduire. Une personne seule doit, dit le Barreau, avoir les mêmes droits que celle qui s'occu-

pe de « au moins une autre personne ».

Par-dessus tout, le Barreau reproche au régime étatique d'assurance-auto d'avoir creusé l'écart entre les indemnités versées aux victimes d'accident de la route et celles qui sont versées, par les tribunaux, aux victimes d'autres ac-

cidents. Les premiers deviennent « la classe défavorisée », déplore le Barreau, et le projet Côté n'apporte aucun correctif.

Pour sa part, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) continue de « demander » au gouvernement de permettre aux citoyens qui

voudraient s'en prévaloir, de se payer une assurance privée en supplément du régime étatique de base.

Ne contestant pas la « fonction sociale » du régime public, le BAC déplore l'« injustice » qui en découle: l'automobiliste à faible revenu paie pour des indemnités

que seul le haut salarié pourra toucher... en fonction d'indemnités fondées sur le niveau de revenu.

Enfin, le BAC souligne d'autres défauts inhérents au régime public de base. Tous les titulaires d'un permis paient la même prime, sans distinction d'âge ou

d'expérience au volant, pénalisant « les conducteurs qui causent le moins d'accidents ». De même, conclut le BAC, le propriétaire d'un véhicule sécuritaire « subventionne l'acheteur d'un véhicule plus dangereux, comme les voitures haute performance et les motos ».

Pendant le conflit à Postes Canada

Revenu Québec continue de percevoir les taxes et les impôts par l'intermédiaire

- des banques
- des caisses populaires
- de ses bureaux régionaux

Sans frais supplémentaires

Nous vous rappelons que les taxes et les impôts dus au ministère du Revenu du Québec doivent être payés dans les délais prescrits par la Loi, même durant un conflit postal.

Important
Pour effectuer vos remises, veuillez utiliser le formulaire que vous avez déjà reçu.



C'EST LA GRANDE OUVERTURE DE NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU CENTRE COMMERCIAL LE BAZAR LE 15 OCTOBRE, VOIR CARTE* LIQUIDATION DE 1 MILLION DE DOLLARS DE LITERIE, DU 15 AU 31 OCTOBRE

RABAIS JUSQU'À 69% ENS. DE DRAPS EN PERCALE

Quelques ensembles imparfaits.
Lit 1 pl. Prix ord. 65\$ **VENTE 19,99**
Lit 2 pl. Prix ord. 96\$ **VENTE 29,99**
G 2 pl. Prix ord. 120\$ **VENTE 39,99**
TG 2 pl. Prix ord. 150\$ **VENTE 49,99**

RABAIS JUSQU'À 75% SOLDE DE DOUILLETES REPUTÉES EN PERCALE OU MOUSSELINE

PERCALE
Lit 1 pl. Prix ord. 105\$ **VENTE 34,99**
Lit 2 pl. Prix ord. 125\$ **VENTE 39,99**
G 2 pl. Prix ord. 145\$ **VENTE 49,99**
TG 2 pl. Prix ord. 160\$ **VENTE 69,99**

MOUSSELINE
Lit 1 pl. Prix ord. 80\$ **VENTE 19,99**
Lit 2 pl. Prix ord. 95\$ **VENTE 24,99**
G 2 pl. Prix ord. 125\$ **VENTE 34,99**
TG 2 pl. Prix ord. 145\$ **VENTE 39,99**

RABAIS JUSQU'À 69% SOLDE DE HOUSSES À DUVET REPUTÉES EN PERCALE, MOUSSELINE OU FINETTE.

PERCALE
Lit 1 pl. Prix ord. 75\$ **VENTE 24,99**
Lit 2 pl. Prix ord. 90\$ **VENTE 29,99**
G 2 pl. Prix ord. 105\$ **VENTE 39,99**
TG 2 pl. Prix ord. 115\$ **VENTE 44,99**

MOUSSELINE OU FLANELLETTE
Lit 1 pl. Prix ord. 65\$ **VENTE 19,99**
Lit 2 pl. Prix ord. 75\$ **VENTE 26,99**
G 2 pl. Prix ord. 85\$ **VENTE 33,99**
TG 2 pl. Prix ord. 95\$ **VENTE 39,99**

RABAIS JUSQU'À 70% ENS. DE DRAPS EN MOUSSELINE

Quelques ensembles imparfaits.
Lit 1 pl. Prix ord. 37,49 **VENTE 10,99**
Lit 2 pl. Prix ord. 55\$ **VENTE 21,99**
G 2 pl. Prix ord. 65\$ **VENTE 29,99**
TG 2 pl. Prix ord. 79\$ **VENTE 39,99**

RABAIS JUSQU'À 65% SERVIETTES «ALFRED SUNG»

Débarbouillette. Prix ord. 10,99 **VENTE 3,99 CH.**
Serviette à mains. Prix ord. 19,99 **VENTE 6,99 CH.**
Serviette de bains. Prix ord. 29,99 **VENTE 9,99 CH.**

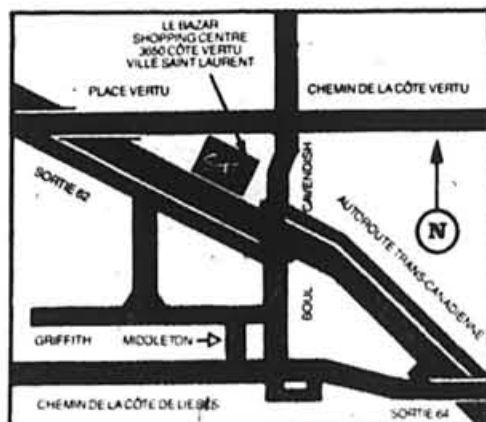
ACHAT SPÉCIAL SERVIETTES «CANNON»

Débarbouillette. **SEULEMENT 99¢ CH.**
Serviette à mains. **SEULEMENT 2,99 CH.**
Serviette de bains. **SEULEMENT 4,99 CH.**

ACHAT SPÉCIAL! CHOIX DE VOLANTS ET CACHE-OREILLERS

VOLANTS. Lit 1 pl. **JUSTE 9,99 CH.**
Lit 2 pl. **JUSTE 15,99 CH.**
G 2 pl. **JUSTE 19,99 CH.**
TG 2 pl. **JUSTE 26,99 CH.**
CACHE-OREILLERS. Standard. **JUSTE 7,99 CH.**
G 2 pl. **JUSTE 8,99 CH.**

RABAIS 25% À 75% VASTE CHOIX DE TENUES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi de 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi de 9h30 à 21h
Samedi de 9h à 5h

